REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE 1996

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DE L 'AGRICULTURE TOGOLAISE

Direction des Statistiques Agricoles,
de l'Informatique et de la Documentation

RAPPORT PRINCIPAL

décembre 1998

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté -Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES
DE L'INFORMATIQUE ET DE LA
DOCUMENTATION

UNION EUROPEENNE
PROJET ACP/TO/044

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE/ FAO

PROJET GCP/TOG/014/EC
RECENSEMENT NATIONAL AGRICOLE
ET SYSTEME PERMANENT DE STATISTIQUES
AGRICOLES

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DE L 'AGRICULTURE TOGOLAISE

RAPPORT PRINCIPAL

décembre 1998

TABLE DES MATIERES

Pages

CARTE ADMINISTRATIVE DU TOGO 1

PREFACE 3

AVANT - PROPOS 5

RESUME 7

PRESENTATION DU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA) 9

HISTORIQUE 9
OBJECTIFS 9
FINANCEMENT 9
MÉTHODOLOGIE 10
Champ couvert 10
Concepts et définitions 10
Echantillonnage 11
Méthode de collecte des données 13
PLAN D'OPÉRATION 13
MOYENS MIS EN ŒUVRE 14
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES 15
Difficultés techniques 16
Difficultés logistiques 16
TRAITEMENT DES DONNÉES 16
Vérification et codification des données 16
Saisie des données 16
Apurement des fichiers 16
Tabulation 17
QUALITÉ DES RÉSULTATS 17
Vraissemblance des données 17
Précision des résultats 21

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'AGRICULTURE 24

1.1 - MENAGES AGRICOLES 24
1.1.1 - Distribution spatiale des ménages agricoles 24
1.1.2 - Les ménages agricoles sont de taille modeste 24
1.1.3 - Près de 60 % des ménages agricoles ont moins de 2 ha de superficie cultivée 25
1.1.4 - Des chefs de ménages agricoles jeunes et peu encadrés 26
1.1.5 - Le mode de faire valoir des terres est direct pour la majorité des ménages agricoles 27
1.1.6 - Un faible niveau d'équipement des ménages agricoles 28
1.1.7 - Conditions de vie des ménages agricoles 29
1.1.7.1 - Caractéristiques de l'habitat 29
1.1.7.2 - Eléments de confort du ménage 30

1.2 - POPULATION AGRICOLE 32
1.2.1 - Une population agricole très jeune et un rapport de masculinité anormalement bas aux âges productifs 32
1.2.2 - Un niveau d'analphabétisme élevé aux âges productifs et de façon générale faible niveau d'instruction 33
1.2.3 - Une majorité de femmes parmi la population active 34

1.2.4 - Des activités économiques principales peu diversifiées *35*

2. L'AGRICULTURE VEGETALE **36**

2.1 - LES SUPERFICIES CULTIVEES 36

2.1.1 - Une vocation vivrière et prédominance de la culture céréalière *37*

2.1.2 - Les techniques culturales restent en général traditionnelles *37*

2.1.2.1 - Une pratique importante des associations de culture 37

2.1.2.2 - Un degré élevé de morcellement des terres 40

2.1.2.3 - Prédominance du labour manuel 43

2.1.2.4 - Faible utilisation d'intrants agricoles 45

2.2 - MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE 46

2.2.1 - Utilisation conséquente de la main-d'oeuvre salariée *46*

2.2.2 - En moyenne, 0.74 travailleur salarié occasionnel par ménage agricole *47*

2.2.3 - L'utilisation de la main d'œuvre occasionnelle est en rapport avec le facteur humain *47*

2.2.4 - Un tiers environ des dépenses de l'agriculture végétale est consacré aux salaires *49*

2.3 - POSSESSION ET EMPLOI DE L'EQUIPEMENT ET DU MATERIEL AGRICOLES 50

2.3.1 - Un ratio d'équipement fixe adéquat *50*

2.3.2 - A l'exception du pulvérisateur, le matériel est à majorité propriété du ménage *51*

2.3.3 - Utilisation assez restrictive du matériel motorisé *51*

2.3.3.1 - L'utilisation prédominante est le labour 52

2.3.3.2 - L'extension de son utilisation est souhaitée mais des obstacles demeurent 52

3. LA PRATIQUE DE L'ELEVAGE **55**

3.1 - IMPORTANCE ASSEZ INEGALE DE L'ELEVAGE 55

3.2 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE BOVIN 59

3.2.1 - Structure du troupeau bovin *59*

3.2.2 - Exploitation du troupeau bovin *60*

3.3 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE OVIN 62

3.3.1 - Structure du troupeau ovin *62*

3.3.2 - Exploitation du troupeau ovin *63*

3.4 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE CAPRIN 64

3.4.1 - Structure du troupeau caprin *64*

3.4.2 - Exploitation du troupeau caprin *65*

3.5 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE PORCIN 66

3.5.1 - Répartition spatiale des truies mères *66*

3.5.2 - Exploitation des truies mères *67*

3.6 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE DE VOLAILLE 68

3.6.1 - Une occupation des ménages des zones Nord *68*

3.6.2 - Le taux de prélèvement de la volaille est très faible *70*

4. LES DEPENSES AGRICOLES **71**

4.1 - CATEGORIE DES DEPENSES 71

4.2 - DEPENSES DE L'AGRICULTURE VEGETALE 72

4.2.1 - Dépenses pour la main- d'œuvre salariée *72*

4.2.2 - Dépenses pour achats de semences et plants *73*

4.2.3 - Dépenses en installations fixes, matériels et équipements agricoles *74*

4.2.4 - Dépenses en location de terres agricoles *75*

4.3 - DEPENSES RELATIVES A L'ELEVAGE 75

4.3.1 - Dépenses pour achats d'animaux *75*

4.3.2 - Dépenses d'entretien des animaux *76*

5. LE CREDIT AGRICOLE **78**
5.1 - L'ACCES DES MENAGES AGRICOLES AU CREDIT EST LIMITE 78
5.1.1 - Des crédits de campagne pour la majorité *78*
5.1.2 - Un fort taux de crédits en cours *79*
5.1.3 - Prédominance du crédit informel *79*
5.1.4 - La caution est nécessaire dans 42,8% des cas *80*
5.2 - MONTANTS DES CREDITS ACCORDES 81
5.3 - REMBOURSEMENT DU CREDIT AGRICOLE 82
5.3.1 - Durée des emprunts *82*
5.3.2 - Modalités de remboursement *83*
5.3.3 - Montant des remboursements *83*

ANNEXES **84**

ANNEXE - I TABLE DES CARTES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX DANS LE TEXTE **85**

ANNEXE - II DONNEES CHIFFREES : TABLEAU A-1 A TABLEAU A-80 ..... **91**

ANNEXE - III LISTE DU PERSONNEL AYANT PARTICIPE A L'OPERATION **116**

ANNEXE - IV LISTE DES ABREVIATIONS **119**

CARTE ADMINISTRATIVE DU TOGO

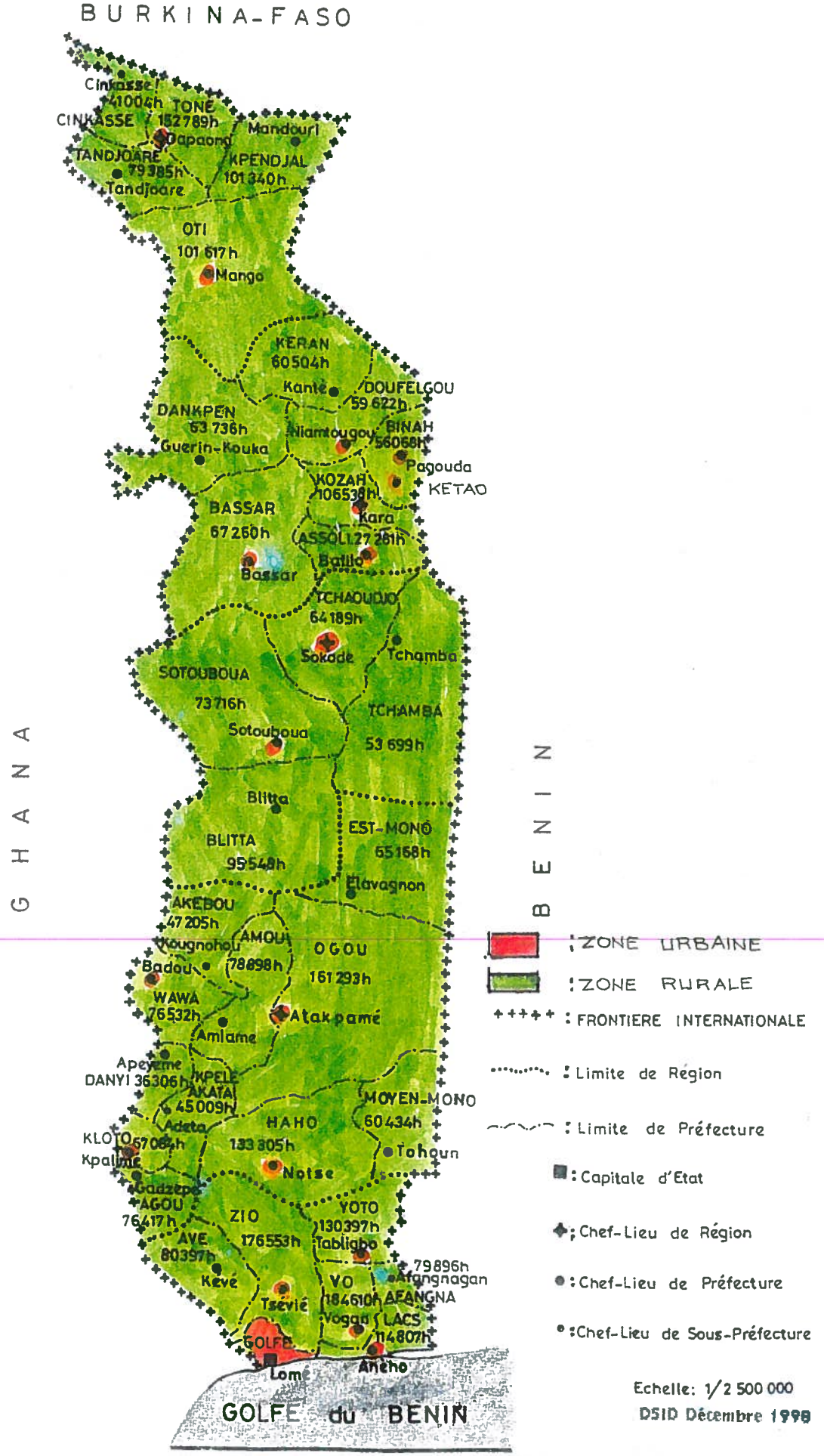

PREFACE

Au Togo, une part importante de la richesse nationale provient du secteur primaire dont les principales branches d'activités sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt.

Ce secteur, considéré comme base du développement économique du pays, bénéficie de l'attention particulière du Gouvernement et de l'appui matériel et financier des partenaires au développement.

La population active agricole estimée à 1.362.081 habitants, soit 45% de la population totale agricole est le moteur de l'économie rurale.

En dépit des efforts consentis par ces acteurs aux côtés des pouvoirs publics, la production agricole progresse moins vite que le rythme de croissance démographique.

Face à cette situation, le Gouvernement déploie des efforts pour inverser la tendance. Cette volonté manifeste se traduit par la formulation des politiques et plans de développement cohérents dont le pilotage requiert la mise à disposition d'informations statistiques fiables et suffisamment désagrégées.

Par ailleurs, l'évaluation des agrégats du secteur primaire en vue d'élaborer les comptes nationaux devient de plus en plus difficile par manque d'informations. Or, ces indicateurs constituent des éléments d'appréciation des choix économiques et un outil irremplaçable qui sert de référence principale à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'économie nationale.

Malheureusement, les estimations de production de ces dernières années proviennent d'échantillon constitué à partir du recensement agricole de 1982, soit plus de treize années écoulées. Les données ainsi recueillies ne reflétant plus tellement la situation réelle qui prévaut sur le terrain, il était donc nécessaire de les actualiser.

Pour répondre à ce besoin pressant et satisfaire les différents utilisateurs de données, un recensement national de l'agriculture a été initié par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Ce Projet financé par l'Union Européenne, la FAO et le Togo a démarré en 1995 par les travaux de cartographie censitaire et de pré-dénombrement. Le recensement proprement dit s'est déroulé en 1996.

Cette opération est venue à point nommé car après les troubles socio-politiques qu'a connus le Togo, la structure de production a enregistré de profondes mutations. Il est donc normal de disposer d'une nouvelle photographie de ce secteur.

Nul doute, que dans le cadre de la relance de l'économie nationale, la batterie d'informations collectées contribuera à approfondir les réflexions sur l'économie agricole togolaise. Les planificateurs, les décideurs et autres intervenants en milieu rural seront mieux outillés pour entreprendre des programmes de développement du secteur rural sur des bases saines.

La réalisation du recensement agricole a été rendue possible grâce à l'assistance financière de l'Union Européenne à laquelle il convient de rendre hommage. De plus à travers son programme de suivi des activités du projet et surtout ses visites de terrain, la Délégation de la Commission Européenne a contribué à l'adéquation de la convention aux réalités de terrain.

Quant à la FAO, grâce à la mobilisation permanente de l'équipe de la Division Technique de la Statistique à Rome, les principales difficultés du projet ont été surmontées.

Du côté du Gouvernement, l'engagement du Chef de l'Etat et du Premier Ministre qui ont personnellement souscrit à la réalisation de cette importante opération par la mobilisation des ressources tant humaines que financières, a aidé à la réussite de l'opération.

Je voudrais remercier les autorités locales notamment les préfets et surtout les exploitants agricoles qui, grâce à leur disponibilité, ont facilité la réalisation des travaux sur le terrain.

Pour terminer, j'adresse mes félicitations à tout le personnel du projet qui, par son dynamisme et son dévouement, a pu mener à bien cette importante opération.

Essobéhéyi M. KAMBIA

AVANT - PROPOS

La Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID) est heureuse de présenter les résultats du recensement national agricole réalisé en 1996.

Faisant suite aux précédents recensements de 1972 et 1982, le recensement de 1996 s'est déroulé sur toute l'étendue du territoire sauf dans la préfecture du Golfe et certaines villes notamment Aného, Vogan, Tabligbo et Tsévié dans la région Maritime ; Atakpamé, Kpalimé, Notsé et Badou dans la région des Plateaux ; Sokodé et Sotouboua dans la région Centrale ; Kara, Kétao, Pagouda, Bafilo, Bassar et Niamtougou dans la région de la Kara ; Dapaong et Mango dans la région des Savanes. Cette investigation statistique de grande envergure permet une remise à jour des paramètres et des indicateurs de notre agriculture. Il s'agit essentiellement des exploitations agricoles, des populations totale et active agricoles, de la main-d'oeuvre agricole, de l'équipement agricole, des dépenses agricoles, du crédit agricole, des productions végétales et animales, etc. Ce qui assure une meilleure connaissance du monde agricole pour l'élaboration des projets et programmes conséquents et plus viables.

En effet, la DSID qui est le service statistique ayant la conduite de cette opération avec l'appui technique de la FAO par l'intermédiaire du Projet GCP/TOG/014/EC financé par l'Union Européenne, a mis en oeuvre un dispositif de nature à en assurer la réussite ; ainsi :

- dès février de l'année 1995, des lettres ont été envoyées aux utilisateurs/producteurs des données agricoles pour recueillir leurs besoins.
- en novembre 1995, un séminaire a été organisé à l'intention des utilisateurs / producteurs afin de leur présenter les informations à collecter dans le cadre de ce recensement et de satisfaire les uns et les autres.
- de novembre 1995 à février 1996, la cartographie et le pré-recensement[1] ont été réalisés conjointement avec la participation active de la Direction de la Statistique pour la constitution de la base de sondage. A ce titre :

  * 126 cartographes et 6 dessinateurs,
  * 794 recenseurs et 72 contrôleurs ont été utilisés sur le terrain.

La codification et la saisie ont été assurées respectivement par 9 codifieurs-vérifieurs et par 45 opérateurs de saisie.

Les résultats du pré-recensement ont fait l'objet d'un rapport publié en août 1997 et intitulé *"Aperçu de l'agriculture togolaise à travers le pré-recensement "*.

- de fin Avril 1996 à février 1997, l'exécution du recensement proprement dit, auprès de 7200 exploitations agricoles, a mobilisé pour la collecte des données sur le terrain :

  - 320 enquêteurs,
  - 320 aides enquêteurs,
  - 55 contrôleurs,
  - 17 superviseurs.

[1] pré-recensement = pré-dénombrement

Enfin, c'est grâce à l'accueil et à la collaboration des autorités administratives, préfectorales, cantonales, des collectivités locales et des exploitants eux-mêmes, que ce recensement a pu se dérouler dans un climat de confiance réciproque.

La DSID tient à remercier toutes les personnes physiques ou morales qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours à la réalisation de cette opération de grande envergure :

Il s'agit :

* des autorités politiques et administratives, de l'Union Européenne (U.E) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour leurs appuis techniques et financiers.
* des autorités traditionnelles et des ménages agricoles pour leur disponibilité et leur hospitalité.

Elle reste disponible pour fournir des informations sous forme adaptée jusqu'au niveau des préfectures et souhaite recevoir des utilisateurs des résultats de cette opération, des critiques constructives pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines enquêtes agricoles.

LA DIRECTION

RESUME

- *L'agriculture vivrière togolaise a des traits fondamentaux de l'agriculture de subsistance. On observe en effet que :*
  - *la propriété des terres est consacrée davantage par la tradition ;*
    - *45,8% des ménages agricoles ont un accès direct à la terre par tradition (héritage principalement)*
    - *52,4% des superficies cultivées sont acquises par héritage ;*
  - *les techniques culturales laissent plutôt place à la main-d'œuvre qu'à l'équipement ;*
    - *0,74 travailleur occasionnel par ménage soit 0,23 occasionnel par actif (1 occasionnel pour 4 actifs environ) ou encore 0,38 occasionnel par ha cultivé ;*
    - *88,7% des superficies sont labourées manuellement ;*
  - *l'utilisation des intrants agricoles est faible, seulement 15,7% des superficies cultivées reçoivent de l'engrais ;*
  - *la terre est très morcelée se prêtant peu au labour mécanisé ;*
    - *1,96 ha de superficie moyenne par ménage agricole ;*
    - *0,36 ha de superficie moyenne par parcelle ;*
    - *5,5 parcelles par ménage agricole ;*
  - *la pratique des associations de cultures est très prononcée, 52,5% des superficies cultivées sont en association. Principales cultures vivrières : céréales (71,2 % des superficies cultivées dont 45,7% pour le maïs) et tubercules (12,3% dont 7,9% pour l'igname).*
  - *les rendements sont en général faibles (moins d'une tonne/ha pour les céréales sauf le riz et le fonio et moins de 10 tonnes/ha pour les tubercules) et l'autoconsommation est très forte.*
  - *le taux d'encadrement des chefs de ménages agricoles est inférieur à 25%, mais les groupements jouent un rôle relativement actif (environ 24% des CM appartiennent à un groupement).*

- *L'activité d'élevage apparaît cependant comme un facteur d'intégration au marché national :*
  - *58% de prélèvements sur le troupeau bovin ;*
  - *respectivement 49% et 48% des prélèvements sur les troupeaux ovin et caprin sont destinés à la vente.*

- *Les dépenses monétaires des ménages agricoles sont un autre signe de leur intégration au marché national. Cette dépense est d'environ 73.000 F CFA par ménage agricole dont 33,4% en dépenses d'intrants agricoles et 32,5% en main d'œuvre.*

- *Le financement de l'activité agricole par le crédit est assez limité : le crédit contracté en moyenne par ménage agricole (période 1994-96) est d'environ 40.000 F CFA . Seulement 12,0% des ménages ont accès au crédit. Il s'agit de crédits de campagne pour 80,4% des bénéficiaires. 78,0% de ces derniers ont encore des crédits en cours. Le crédit informel (groupements informels, usuriers) est très important.*

- *Cette agriculture est pratiquée par des ménages de taille démographique modeste : en moyenne 7,0 personnes dont 3,2 actifs. Il s'agit de personnes en majorité analphabètes (taux d'analphabétisme supérieur à 50% pour les 20 ans et plus), ayant des activités principales peu diversifiées.*

- *Les ménages agricoles vivent en majorité dans des bâtiments en terre battue avec des toitures en paille et en tôle. 42,5% d'entre eux s'approvisionnent en eau à partir des puits traditionnels et aux fleuves ou rivières, et seulement 3% ont accès à l'eau courante. La lampe à pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé (96,9 % des ménages) ; l'accès à l'électricité est très rare (1% des ménages). Plus de 90% des ménages agricoles utilisent le bois de chauffe pour préparer leur repas et un peu moins de ¼ (19,2%) utilise les latrines et/ou WC comme lieu d'aisance. La radio et le vélo sont les principaux équipements domestiques disponibles dans la plupart des ménages agricoles (environ 50% d'entre eux possèdent des vélos et des radios).*

PRESENTATION DU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE (RNA)

Historique

L'agriculture est l'activité principale de la population togolaise car elle occupe une proportion importante de celle-ci. Sa contribution au PIB est de près de 33%. De ce fait, la connaissance parfaite de ce secteur reste indispensable aux autorités gouvernementales, aux planificateurs et à tous les opérateurs économiques pour une prise de décision conséquente.

Depuis le précédent recensement national agricole de 1982, le monde rural a subi d'énormes modifications notamment :

- La population totale a fortement augmenté ;
- La population agricole continue à augmenter en valeur absolue, en dépit de l'exode rural ;
- Les populations se sont déplacées ; certaines zones sont désormais un peu moins peuplées, et d'autres le sont beaucoup plus.

On connaît donc très mal actuellement les bases et la structure de la production agricole. Le seul moyen de connaître la production agricole, tant végétale qu'animale est donc d'aller la mesurer directement chez les producteurs paysans. C'est le but du recensement national agricole (RNA).

Objectifs

L'objectif global du RNA est de permettre au Gouvernement l'élaboration d'une programmation appropriée à moyen terme ainsi qu'aux bailleurs, ONG, etc., et l'amélioration de la conception et de la formulation des actions de développement.

L'objectif spécifique est de rendre disponible des informations fiables et actualisées (population, structure des exploitations, superficies, rendements, productions, etc.) sur le secteur agricole.

Financement

Le RNA a été financé conjointement par le Gouvernement, l'Union Européenne et la FAO (notamment la phase préparatoire). La FAO à travers le Projet GCP/TOG/014/EC a fourni l'assistance technique dans la réalisation de l'opération. Les principaux apports budgétaires des différentes parties étaient les suivants (y compris la phase préparatoire de cartographie et pré-dénombrement) :

GOUVERNEMENT : en espèces 512.000.000 FCFA dont fonds PLEC 150.000.000 FCFA ;
en nature 255.716 FCFA soit un total de : 767.716.000 FCFA
FAO (TCP/TOG/4556)..... : 308.558 dollars EU
UNION EUROPËENNE (GCP/TOG/014/EC)..... : 1.986.000 ECU

Méthodologie

Champ couvert

Le champ du RNA est défini comme l'ensemble des ménages agricoles traditionnels du pays qui pratiquent l'agriculture seule ou l'élevage seul ou l'agriculture en combinaison avec l'élevage. La collecte des données a été faite auprès d'un échantillon représentatif de 7200 exploitants répartis sur toute l'étendue du territoire. Les ménages de plus de 100 bovins ont été exclus du champ de l'enquête. Sont aussi exclus, les ménages agricoles des centres urbains et ceux pratiquant les cultures de rente (café, cacao et coton) .

Concepts et définitions

Ménage : un ménage est un groupe de personnes généralement unies par des liens de sang ou de mariage qui logent ensemble, travaillent ensemble et prennent ensemble leur repas et dont l'autorité budgétaire relève d'une seule personne appelée chef de ménage (CM).

Concession : une concession est un ensemble de bâtiments ou de constructions, clôturés ou non, généralement à usage d'habitation et pouvant abriter un ou plusieurs ménages.

Exploitation agricole : une exploitation agricole est une unité de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie et qui, soumise à une direction unique, est exploitée par une personne seule, ou accompagnée d'autres personnes, indépendamment du titre de possession, de la taille et de l'emplacement.

Chef d'exploitation - Exploitant - Chef de ménage : le chef d'exploitation est la personne qui assure la mise en valeur de l'exploitation et prend les décisions courantes pour la gestion de celle-ci. Par exemple, pour les champs qui assurent en quelque sorte l'existence du ménage, c'est le chef d'exploitation qui décide de la culture à planter, de la superficie à cultiver, des possibilités d'utiliser de l'engrais, de l'insecticide, de l'achat d'un attelage etc. Généralement, dans les exploitations traditionnelles, le chef d'exploitation est aussi le chef de ménage. L'exploitation agricole a donc été identifiée au ménage agricole.

Ménage agricole : c'est un ménage dont un ou plusieurs membres exploitent des parcelles et/ou pratiquent de l'élevage pour le compte du ménage.

Actif agricole : l'actif agricole est toute personne âgée de 15 ans et plus, et exerçant une activité agricole ou une activité d'élevage, que ce soit à plein temps ou à temps partiel. Les élèves, les étudiants et les apprentis sont exclus.

Main-d'œuvre agricole : la main-d'œuvre agricole est constituée par les personnes participant aux travaux champêtres qu'elles soient membres du ménage ou non.

Activité principale : c'est l'activité qui occupe le plus de temps de l'individu.

Activité secondaire : c'est l'activité qui occupe le plus de temps de l'individu après l'activité principale.

Inactif : c'est une personne qui n'est pas en mesure de travailler : enfant de moins de 7 ans, vieillard, invalide.

Champ : un champ est une étendue de terre d'un seul tenant mise en valeur par une ou plusieurs personnes d'une même exploitation dont les limites sont déterminées par des bords naturels ou physiques et toujours bien visibles. Un champ peut être délimité soit par une route, par un marigot, par une rivière, par un enclos ou par le champ d'une autre exploitation.

Parcelle : une parcelle est une étendue de terre d'un seul tenant, correspondant à un champ ou à une partie d'un champ, portant une seule culture ou une association de cultures.

Jachère : une jachère correspond à un champ qui, après avoir été cultivé pendant une certaine période est laissé au repos pour permettre la régénération du sol.

Culture pure : une parcelle est en culture pure quand elle ne porte qu'une seule culture (vivrière ou industrielle).

Cultures associées : l'association de cultures est la méthode d'après laquelle, les agriculteurs mettent sur une même parcelle plusieurs cultures (2 ou plusieurs cultures vivrières ou 2 ou plusieurs cultures permanentes).

Cultures mixtes : c'est la présence simultanée sur une parcelle d'une ou plusieurs cultures industrielles et d'une ou plusieurs cultures vivrières.

Mode de faire valoir : le mode de faire valoir concerne le régime juridique ou le titre d'occupation ou d'exploitation des terres. Une exploitation peut être gérée sous une ou plusieurs formes de faire valoir.

Aide familiale : l'aide familiale est la personne âgée de 7 ans et plus qui travaille ou exerce une profession ou ayant une occupation déterminée sur l'exploitation agricole. Elle peut travailler pour son propre compte ou pour le compte commun d'un ménage sans aucun contrat ni salaire.

Main-d'œuvre agricole salarié permanent : il s'agit des personnes dont les services sont utilisés de façon régulière et continue pour une rémunération en espèce ou en nature durant la campagne agricole sur l'exploitation.

Main-d'œuvre agricole salarié occasionnel : il s'agit des travailleurs rémunérés en espèce ou en nature, occasionnel ou saisonnier (ou intermittent) qui ne sont pas sensés travailler pour l'exploitation de façon régulière.

Personne encadrée : personne ayant reçu des conseils sur les techniques culturales données par un encadreur d'une structure d'encadrement.

Analphabète : personne de 7 ans ou plus ne sachant ni lire, ni écrire.

Groupement ou coopérative : le groupement est l'association libre et volontaire de paysans motivés d'un village qui se regroupent pour satisfaire leurs besoins individuels et collectifs au moyen d'une activité socio-économique rentable, gérée par eux-mêmes où chacun connaît son rôle, à leur risque, sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations.

Echantillonnage

Une base de sondage actualisée à été obtenue à l'issue de la cartographie et du pré-dénombrement exhaustif de l'ensemble des exploitations agricoles. Les résultats détaillés du pré-dénombrement ont fait l'objet d'un rapport publié en août 1997 et intitulé " Aperçu de l'agriculture togolaise à travers le pré-recensement ". Les résultats ont également servi au choix du schéma optimal d'échantillonnage (réduction de la variance) suite aux différentes simulations et calculs effectués. Un plan de sondage stratifié à 2 degrés a été appliqué. Les strates au premier degré sont constituées par les

subdivisions administratives du pays à savoir 33 préfectures et sous-préfectures. Au second degré une autre stratification a été opérée au sein des exploitations agricoles suivant le type d'activités agricoles (agriculture seule, agriculture et élevage, élevage seul) toujours dans le souci de réduire l'erreur d'échantillonnage.

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) du recensement de la population, tirées avec probabilité proportionnelle à leur taille exprimée en population (tirage avec remise). Les unités secondaires (US) sont les exploitations agricoles, tirées avec probabilité égale à raison de 4 exploitations agricoles par ZD échantillon. Les listes complètes de toutes les UP (1800 ZD) et US (7200 exploitations agricoles) ont été préparées à l'issue du pré-recensement.

La répartition de l'échantillon des ZD entre les préfectures est proportionnelle à la taille (population) de la préfecture. Pour éviter de très petites tailles, la taille minimale des unités primaires est fixée à 25 ZD.

Formules d'estimation :

Notation

	Population	Echantillon
Nombre des ZD (UP)	M	m
Nombre d'exploitations agricoles (US) dans la ZD numéro i	Ni	n_i
Population de la ZD numéro i	Pi	
Population totale de toutes les ZD dans la strate	$P = \sum_{i=1}^{m} P_i$	
Probabilité de tirage de la ZD numéro i avec un tirage	P_i/P	
Probabilité de tirage de la ZD numéro i avec m tirages	mP_i/P	
Valeur d'une variable étudiée pour une exploitation d'une ZD numéro i	zij	

Les formules d'estimation des totaux

L'estimation sans biais des valeurs totales pour la variable z au niveau de la strate, est :

$$z' = \frac{1}{m} x \sum_{i=1}^{m} z_i = \sum_{i=1}^{m} \sum_{j=1}^{n_i} \frac{1}{m} x \frac{P}{P_i} x \frac{N_i}{n_i} x z_{ij}$$

C'est-à-dire que l'estimation du total pour une strate est la somme simple de toutes les données dans les ZD échantillons pondérées par le taux d'extrapolation[2] :

[2] *Les coefficients d'extrapolation utilisés ont été calculés à partir des données du pré-dénombrement. Cependant une certaine différence a été observée entre les données de population obtenues lors du recensement et celles issues du pré-dénombrement. Ce facteur a été négligé dans les calculs d'extrapolation. L'hypothèse retenue est que l'incidence de ces différences est négligeable par rapport aux probabilités affectées aux différentes ZD. Cet aspect sera abordé plus en détail dans un document technique séparé sur le RNA.*

$$\frac{1}{m} x \frac{P}{P_i} x \frac{N_i}{n_i}$$

Le total de la variable z pour les régions et le pays est le total simple des totaux pour les strates individuelles

Erreur de sondage

La variance des estimations est :

$$s^2 = \frac{1}{m-1} x \sum_{i=1}^{m} (z_i - z')^2$$

L'estimation de la variance de z' est :

$$\text{Est. } V(z') = s^2/m.$$

L'erreur de sondage (coefficient de variation) de la variable z exprimée en pourcentage est :

$$e = 100\, s / z'$$

Méthode de collecte des données

Le recensement national de l'agriculture à touché 7200 ménages agricoles. La collecte des données a été effectuée suivant deux méthodes

- l'interview qui portait essentiellement sur la population agricole, le matériel et l'équipement agricoles, la destination des produits, la main-d'œuvre et le cheptel, etc.
- la mesure des superficies et la pesée des rendements.

L'équipe centrale est descendue périodiquement sur le terrain pour suivre l'état d'avancement des travaux. En outre elle a procédé à un suivi et un contrôle par la reprise des mesures de certaines parcelles choisies au hasard et la vérification du remplissage (logique d'enregistrement et cohérence des variables).

Plan d'opération

Juin 1995 à Mars 1996

- Conception et réalisation de la cartographie et du pré-recensement ;
- Elaboration de la méthodologie du recensement ;
- Elaboration de la base de sondage ;
- Elaboration de la première version des questionnaires ;
- Réalisation et exploitation d'une enquête pilote ;
- Révision des documents de collecte.

Janvier à Juillet 1996

- Sélection et commande du matériel d'enquête, du matériel roulant et du matériel informatique.

Mars 1996

- Détermination du nombre des agents enquêteurs, aides - enquêteurs et contrôleurs ;
- Tirage de l'échantillon.

16 Mars au 11 Avril 1996

- Finalisation des questionnaires ;
- Rédaction des manuels d'enquêteurs, contrôleurs et superviseurs.

01 Avril au 07 Avril 1996

- Formation des cadres à Bagbé - Préfecture de l'Avé.

13 Avril au 25 Avril 1996

- Reproduction des questionnaires ;
- Reproduction des manuels.

14 Avril au 12 Mai 1996

- Formation des agents de terrain ;
- Mise en place des équipements et matériels dans les régions ;
- Installation des équipes de terrain.

28 Avril 1996 au 25 Février 1997.

- Collecte des données sur le terrain.

21 au 31 Août 1996

- Recrutement et formation de 9 agents codifieurs - vérifieurs ;
- Recrutement et formation de 45 opérateurs de saisie.

18 Septembre 1996 au 17 Mai 1997

- Vérification et codification des données.

24 Septembre 1996 au 23 Mai 1997

- Saisie informatique des données;
- Analyse et publication des résultats du pré-recensement.

Octobre 1997 à Mai 1998

- Apurement des fichiers et édition des tableaux.

Juin à Octobre 1998

- Analyse des données du recensement national agricole ;
- Rédaction du rapport d'analyse des données du recensement national agricole - version provisoire.

Novembre à Décembre 1998

- Finalisation du rapport d'analyse du recensement national agricole.

Février 1999

- Tenue du séminaire de présentation des résultats du recensement national agricole.

Moyens mis en œuvre

Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés durant le déroulement de l'opération.

* Moyen humain

Au niveau national

Un Bureau Central du Recensement (BCR) basé à la Direction du Projet à Lomé a été créé pour suivre et assurer le bon déroulement des opérations sur le terrain.

Il est composé de 5 membres, à savoir :

- le Directeur National du Projet
- le Conseiller Technique Principal du Projet
- l'Expert National Statisticien
- l'Expert National Informaticien
- et un ingénieur de la DSID.

Au niveau régional

Le suivi et le contrôle des opérations ont été assurés par le Chef de la Division de la Programmation et de la Planification (DPP) sous la supervision des Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR).

La collecte des données proprement dite a été conduite par la section Statistique, avec l'aide des contrôleurs, des enquêteurs et des aides-enquêteurs.

L'effectif total des agents de terrain déployé pour la réalisation du RNA est le suivant :

- 320 enquêteurs ;
- 320 aides enquêteurs ;
- 55 contrôleurs ;
- 17 superviseurs ;

Moyen logistique

- 477 vélos pour les enquêteurs et les aides ;
- 70 motos pour les contrôleurs et superviseurs ;
- 8 véhicules pour la supervision régionale dont 3 tout terrain et 5 bâchés ;
- 1 véhicule tout terrain pour la supervision nationale ;
- 1 voiture de liaison.

Matériels informatiques

- 3 micro-ordinateurs de grande capacité ;
- 10 postes de saisie ;
- 1 imprimante laser noir et blanc ;
- 1 imprimante laser couleur ;
- 1 scanner ;
- 1 table de digitalisation ;
- 2 armoires ignifuges ;
- 8 onduleurs.

Difficultés rencontrées

Les problèmes rencontrés au cours de cette enquête sont de deux ordres : techniques et logistiques.

Difficultés techniques

La maturité des cultures précoces dans les deux régions septentrionales (Kara et Savanes) a bouleversé l'ordre normal des travaux sur le terrain. C'est ainsi que dans certaines ZD de ces régions, les données de rendement ont été collectées avant les mesures de parcelles.

Des exploitants échantillons n'ont pas été retrouvés, ce qui a occasionné leur remplacement systématique.

En ce qui concerne l'administration des questionnaires, les erreurs de remplissage enregistrées durant les premières semaines de collecte ont été corrigées.

Il y a aussi des erreurs d'observations dues à l'enquêteur : dans la région Centrale, un certain nombre de parcelles équivalant à plus de cinq (5) hectares non mesurées ont été levées.

Dans la région des Savanes, des parcelles mal levées sont remesurées et les croquis refaits.

Difficultés logistiques

Le retard accusé dans la réception des motos n'a pas permis d'en doter à temps tous les contrôleurs. Les dispositions prises pour pallier à cette situation n'ont pas été toujours satisfaisantes (pannes fréquentes des vielles motos).

Pour les vélos, le modèle sur lequel a porté le premier achat s'est révélé fragile.

Traitement des données

Vérification et codification des données

Les questionnaires remplis, centralisés au bureau central ont été vérifiés et codifiés par 9 agents. Cette équipe avait pour tâche :

- le contrôle d'exhaustivité des questionnaires remplis ;
- le contrôle d'exhaustivité des réponses enregistrées ;
- la codification des données.

Saisie des données

La saisie des données a été organisée, sur 15 micro-ordinateurs, dans les locaux de la DSID.

Elle a été effectuée par trois groupes de 15 agents qui font un roulement. Chaque équipe est dirigée par un contrôleur de saisie.

Dans le souci d'alléger l'apurement des fichiers, des programmes de contrôles ont été incorporés dans les unités de saisie, à savoir :

- le contrôle d'exhaustivité qui consiste à vérifier que toutes les unités enquêtées ont été saisies : ZD, exploitations, parcelles, rendements, etc.
- le contrôle de vraisemblance qui consiste à s'assurer que les valeurs saisies se situaient à l'intérieur des intervalles vraisemblables ou autorisées.
- le contrôle de cohérence des données d'un même fichier qui consiste à vérifier la cohérence entre les principales variables d'un même fichier.

Ces différents contrôles ont été effectués sur l'ensemble des fichiers avant de les soumettre à l'apurement.

On notera que le taux d'erreur de saisie est très faible ne dépassant jamais 5 %, car le programme intégré, bien que ralentissant la saisie, a limité les erreurs.

Apurement des fichiers

La plus grande partie de l'apurement a été faite durant la période de la saisie. Au cours de l'apurement, il ne restait plus à faire que le contrôle de cohérence des données des différents fichiers.

Cependant, bien qu'ayant été rendu moins fastidieux par l'incorporation des principaux contrôles dans les programmes de saisie des données, l'apurement, dans le souci de la fiabilité des données, a nécessité des fois, le recours aux questionnaires.

Tabulation

Elle a comme objectif principal de fournir un éventail complet des caractéristiques de l'agriculture togolaise à partir des données du recensement national agricole.

Les plus importants tableaux statistiques sortis portent sur les points suivants :

- les ménages agricoles ;
- l'habitat et le logement ;
- la population totale et active ;
- les terres occupées par les cultures vivrières ;
- l'élevage ;
- le matériel et l'équipement agricoles ;
- l'utilisation du matériel motorisée ;
- la main-d'oeuvre agricole ;
- les dépenses et crédits agricoles ;
- les rendements et la destination des produits.

Qualité des résultats

Les dispositions prises depuis la préparation technique qui consiste à tirer un échantillon minimisant l'erreur de sondage jusqu'à l'exécution, caractérisées par un suivi renforcé et des contre-enquêtes qui ont permis de détecter des parcelles volontairement non mesurées par les agents ; et, par des mesures rigoureuses prises pour le redressement de ces situations, rassurent sur la qualité des données du recensement national agricoles (RNA).

Vraissemblance des données

Données d'exploitation, de population agricole totale et active

Depuis le précédent recensement de 1982, il n'y a aucune source d'informations récentes pouvant permettre la comparaison des résultats de celle-ci avec ceux du recensement national agricole 1996.

La seule source disponible est le pré-recensement qui a servi de base de sondage au recensement national agricole.

La comparaison des données d'exploitation, de population agricole et population active issues des deux opérations, pré-recensement et RNA, laisse constater les écarts suivants :

UNITES : Nombre et %

REGION	EXPLOITATION				POPULATION AGRICOLE				POPULATION ACTIVE			
	Pré-recensement	Recensement	Ecart Abs.	Ecart %	Pré-recensement	Recensement	Ecart Abs.	Ecart %	Pré-recensement	Recensement	Ecart Abs.	Ecart %
MARITIME	127846	128912	1066	0.8	729881	808996	79115	10.8	292488	329090	36602	12.5
PLATEAUX	141380	141552	172	0.1	813427	894720	81293	10.0	328138	387348	59210	18.0
CENTRALE	38868	38866	-2	0.0	269849	314249	44400	16.4	96535	151855	55320	57.3
KARA	66194	66145	-49	-0.1	421376	485016	63640	15.1	167637	225026	57389	34.2
SAVANES	53862	54059	197	0.4	471353	508617	37264	7.9	197173	268762	71589	36.3
ENSEMBLE	428150	429534	1384	0.3	2705886	3011598	305712	11.3	1081971	1362081	280110	25.9

* Données d'exploitation

Etant la base de sondage, l'écart constaté quelle que soit la région est faible voir négligeable.

* Données de population agricole

D'une région à une autre, l'écart est faible dans la région des Savanes (7,9%) et élevé dans les régions Centrale et de la Kara avec respectivement 16,5%.et 15,1%. Il est de 10,8% et 10,0% dans les régions Maritime et des Plateaux.

Au niveau national, cet écart est de 11,3%.

La comparaison des 7 200 ménages échantillons du RNA suivant la taille en personnes avec ceux du pré-dénombrement permet de tirer les conclusions suivantes :

– 63,5% des ménages agricoles, soit près des 2/3 ont une taille en personnes au recensement supérieure à celle relevée au pré-dénombrement

Répartition des 4 567 ménages agricoles échantillons dont la taille en personnes au recensement est supérieure à celle observée au pré-dénombrement, par région

UNITE : Nombre

REGION	PRE-RECENSEMENT		RECENSEMENT	
	Nombre de ménages	Population Totale	Nombre de ménages	Population Totale
MARITIME	1276	5717	1276	10207
PLATEAUX	1336	6428	1336	10659
CENTRALE	471	3016	471	4816
KARA	755	4470	755	7376
SAVANES	729	5566	729	8470
TOTAL	4567	25197	4567	41528

– 24,4% ménages agricoles ont la même taille en personnes au recensement et au pré-dénombrement.

Répartition des 1759 ménages agricoles échantillons dont la taille en personnes au recensement est la même qu'au pré-dénombrement, par région

UNITE : Nombre

REGION	PRE-RECENSEMENT		RECENSEMENT	
	Nombre de ménages	Population Totale	Nombre de ménages	Population Totale
MARITIME	478	2233	478	2233
PLATEAUX	526	2569	526	2569
CENTRALE	163	949	163	949
KARA	301	1758	301	1758
SAVANES	291	2204	291	2204
TOTAL	1759	9713	1759	9713

- 12,1% des ménages agricoles ont une taille au recensement inférieure à celle du pré-dénombrememnt.

Répartition des 874 ménages agricoles échantillons ayant une taille en personnes au recensement inférieure à celle du pré-recensement, par région

UNITE : Nombre

REGION	PRE-RECENSEMENT		RECENSEMENT	
	Nombre de ménages	Population Totale	Nombre de ménages	Population Totale
MARITIME	262	2353	262	1437
PLATEAUX	258	2153	258	1396
CENTRALE	70	691	70	472
KARA	132	2226	132	812
SAVANES	152	1907	152	1290
TOTAL	874	9330	874	5407

D'autre part, il faut rappeler que lors du pré-dénombrement c'est la taille globale du ménage qui est demandée, ce qui peut occasionner des oublis. Pour le recensement, c'est une liste nominative de chaque individu du ménage qui est dressée. Ce procédé minimise évidemment les erreurs d'oublis de la part des enquêtés surtout que l'enquêteur fait plusieurs passages dans le ménage. Une comparaison de la population du pré-recensement avec la population résidente et présente lors du recensement nous conduit au tableau ci-dessous

Tableau comparatif de la population agricole du pré-recensement et des résidents présents du recensement national agricole.

UNITES : Nombre et %

REGION	POPULATION AGRICOLE			
	PRE-RECENSEMENT	RNA - RESIDENTS PRESENTS	ECART	
			Absolu	%
MARITIME	729881	753069	23188	3.3
PLATEAUX	813427	858227	44800	5.5
CENTRALE	269849	287170	17321	6.4
KARA	421376	466901	45525	10.8
SAVANES	471353	493441	22088	4.7
ENSEMBLE	2705886	2858808	152922	5.7

La lecture du tableau permet de déduire que :

- les écarts entre les deux données sont faibles.

Ils est de 5,7% pour le niveau national, et le maximum pour les régions, n'est que de 10,8% dans la Kara.

Ce qui nous permet de dire que les CM ont eu tendance à ne pas comptabiliser les résidents absents au cours du pré-dénombrement.

* Données de population active

Pour la population active, l'écart entre les données issues du recensement et du pré-recensement est relativement faible dans les régions Maritime (12,5%) et des Plateaux (18,0%). Il est très important dans la région Centrale (57,3%), des Savanes (36,3%) et de la Kara (34,2%).

Au niveau national, il est de 25,9%.

En conclusion, les écarts entre les données du pré-recensement et celles du recensement sont surtout dus aux différences de méthodologies utilisées. A ce titre, il faut rappeler que :

- Le pré-dénombrement a été effectué avec un seul passage auprès du ménage et sans vérification approfondie de la déclaration du CM. Par conséquent, les CM ont d'une part déclaré une population (totale ou active) inférieure à l'effectif réel de leur ménage (volontairement ou non) et d'autre part il n'y a pas eu des retours dans les ménages après le pré-dénombrement.

- Tandis qu'au recensement, c'est la liste nominative de chaque membre du ménage qui est établie avec plusieurs passages dans le ménage. Ce qui minimise les erreurs d'oublis.

Ainsi, les données de population agricole et de population active qui ont été publiées à partir du pré-dénombrement doivent être considérées comme une étape transitoire permettant d'avoir des résultats détaillés et plus fiables.

Enfin, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif principal du pré-dénombrement qui est la constitution de la base de sondage pour le recensement proprement dit.

Les données sur l'élevage

* Les bovins

La comparaison de l'effectif des bovins du RNA par région avec celui du Projet Trypano de Sokodé est consigné dans le tableau ci-dessous.

REGION	EFFECTIF DU PROJET TRYPANO (1)	EFFECTIF RNA	ECART	
			ABSOLU	%
MARITIME	16320	10228	-6092	-37.3
PLATEAUX	21991	35359	13368	60.8
CENTRALE	20756	22193	1437	6.9
KARA	61589	55710	-5879	-9.5
SAVANES	80852	93733	12881	15.9
TOTAL	201508	217221	15713	7.8

(1) - Source - Projet-TRYPANO-SOKODE-1995

La lecture du tableau montre qu'au niveau national, les données sur les bovins issues du recensement effectué en 1995 par le projet trypano et celles provenant du RNA en 1996 sont proches, soit une différence de 7,8%.

Si l'on tient compte du taux de reproduction en estimant l'effectif des bovins du Projet Trypano en 1996, cette différence serait encore plus faible.

Toutefois, les écarts régionaux font ressortir de grandes différences surtout pour les régions des Plateaux et Maritime.

Ces écarts étaient dus aux différences de méthodologie utilisées par les deux projets et aux déplacements des animaux.

A propos de l'importance des erreurs de sondage au niveau régional et préfectoral, il faut noter que cette situation a été signalée lors de l'élaboration de la méthodologie pour la simple raison que les bovins sont des données rares. Sur 428.150 ménages agricoles seulement 4% soit 17.266 pratiquent l'élevage des bovins. C'est pour cela que les erreurs sont plus élevées dans la région Maritime où seulement 0,4% des ménages sont éleveurs de bovins.

* Les autres espèces

Pour ce qui concerne les autres espèces, il n'existe pas de données fiables d'autres sources pouvant permettre la comparaison.

Comme les bovins, le petit bétail fait partie des données rares car :

- 37,7% des ménages agricoles élèvent des caprins ;
- 20% des ménages agricoles élèvent des ovins ;
- 16,8% des ménages agricoles élèvent des porcins.

En conséquence, la probabilité que ces ménages éleveurs soient représentés dans l'échantillon des 7 200 ménages est faible. Une extrapolation faite à partir des relevés sur les ménages éleveurs de l'échantillon ne peut déboucher que sur des erreurs de sondages importantes au niveau des préfectures.

Précision des résultats

Les calculs de précision (calculs d'erreurs de sondage mesurés par les coefficients de variation) ont été faits au niveau national, par région et par préfecture à partir des variables population totale, population active, superficie totale cultivée et effectifs du bétail (voir tableaux ci-après). Les conclusions que l'on en tire sont les suivantes :

- Au niveau national, les estimateurs pour les variables analysées sont d'une très grande précision : les coefficients de variation (CV) sont faibles, d'environ 1% - 5% sauf pour l'estimation de l'effectif de bovins.

- Au niveau régional, les estimations restent encore valables en terme de précision sauf pour l'estimation de l'effectif de bovins.

- Aux niveaux préfecture et sous préfecture, la précision des estimations de populations (totale et active) et de superficie est bonne à assez bonne à quelques exceptions près pour la superficie cultivée : préfectures de AGOU (CV superficie = 15,4%) et DANYI (CV Superficie = 29,0%). Par contre pour les estimations des effectifs du bétail, les précisions sont mauvaises ; le CV descendent rarement en dessous de 15% pour ces estimations.

On peut en conclure que les résultats sont dans l'ensemble d'une bonne précision au niveau national et régional. Cependant les estimations d'effectifs du bétail aux niveaux préfecture et sous préfecture sont entachées de fortes erreurs de sondage.

Coefficients de variation au niveau préfecture

UNITE : %

PREFECTURE	VARIABLE						
	Population Totale	Population Active	Superficies Cultivées	Bovins	Ovins	Caprins	Truies mères
MARITIME							
LACS	4.6	7.2	9.4	75.8	18.3	8.7	13.5
AFANGNAN	5.5	6.7	8.3	100	18.4	13.0	19.9
VO	3.3	4.5	6.5	100	10.0	8.5	13.1
YOTO	4.1	4.9	6.1	70.3	18.7	12.2	23.5
ZIO	3.0	4.5	6.9	100	18.0	11.8	30.7
AVE	4.7	7.1	8.4	100	34.5	20.3	54.4
PLATEAUX							
OGOU	3.9	5.1	5.6	58.6	17.6	10.7	44.7
EST-MONO	4.6	6.1	7.3	44.4	24.3	15.0	24.6
MOYEN-	5.2	6.1	5.5	100	30.5	15.6	28.1
MONO HAHO	3.7	4.6	5.3	87.3	18.0	9.0	20.5
AGOU	4.0	6.0	15.4	71.0	24.0	14.6	44.8
KLOTO	4.8	5.9	9.0	100	23.8	15.0	70.0
KPELE-AKATA	5.0	7.0	10.2	69.7	26.9	13.7	20.4
DANYI	5.2	6.1	29.0	100	32.9	20.8	35.3
AMOU	4.4	5.6	7.7	76.6	19.9	10.3	35.9
WAWA	4.5	7.0	8.1	100	18.5	12.9	42.2
AKEBOU	5.0	4.6	7.0	47.0	15.5	17.2	49.9
CENTRALE							
TCHAOUDJO	6.1	8.6	7.7	37.6	27.1	17.5	55.9
TCHAMBA	5.3	9.4	6.7	43.8	23.0	14.3	63.1
SOTOUBOUA	4.3	6.1	8.0	70.4	31.7	18.0	23.7
BLITTA	3.9	6.1	7.6	71.1	25.2	13.5	18.7
KARA							
KOZAH	4.8	5.8	9.3	54.6	20.4	10.4	18.5
BINAH	4.7	8.7	7.8	50.3	19.5	9.8	18.1
ASSOLI	5.9	13.6	9.9	45.3	17.6	10.3	-
BASSAR	4.6	8.5	6.3	43.4	19.0	10.2	18.5
DANKPEN	5.0	6.0	6.5	30.8	16.6	13.3	13.4
DOUFELGOU	5.2	7.0	7.4	65.2	25.3	11.4	17.8
KERAN	4.4	7.5	7.7	75.4	16.0	10.9	22.6
SAVANES							
TONE	3.6	4.9	4.6	23.6	12.8	6.4	8.6
CINKASSE	6.6	9.6	7.1	29.7	22.2	16.2	26.7
KPENDJAL	3.7	4.6	5.5	35.8	12.1	8.7	9.9
TANDJOARE	3.3	5.4	5.1	18.9	17.0	8.9	10.0
OTI	3.3	4.3	5.7	33.6	14.2	9.3	10.5

Coefficients de variation aux niveaux région et pays

UNITE : %

REGION	VARIABLE						
	Population Totale	Population Active	Superficies Cultivées	Bovins	Ovins	Caprins	Truies mères
MARITIME	1.6	2.2	3.2	84.1	7.5	5.0	8.3
PLATEAUX	1.4	1.9	2.8	36.3	7.0	4.1	17.5
CENTRALE	2.4	3.6	4,0	26.2	13.3	7.9	15.0
KARA	1.9	2.8	3.0	19.0	7.6	4.6	7.4
SAVANES	1.8	2.4	2.5	14.6	6.8	4.2	4.9
ENSEMBLE	0.8	1.1	1.4	11.0	3.6	2.2	5.4

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'AGRICULTURE

1.1 - MENAGES AGRICOLES

1.1.1 - Distribution spatiale des ménages agricoles

En terme d'unités de production, la région Maritime et celle des Plateaux apparaissent comme les plus agricoles ; on y rencontre respectivement 30,0% et 33,0 % des ménages agricoles.

Carte 2 : Distribution spatiale des ménages agricoles

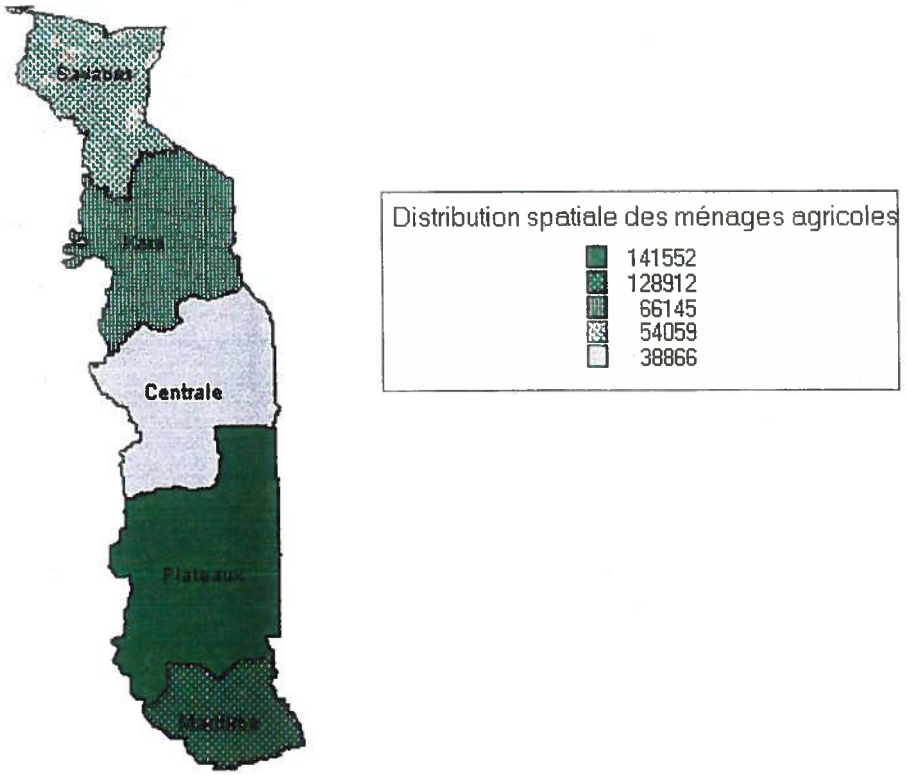

1.1.2 - Les ménages agricoles sont de taille modeste

L'effectif moyen des ménages agricoles est de 7 personnes ; et, plus de 54% des ménages agricoles ont 6 personnes ou moins; seulement 21% (environ 1 sur 5) ont une taille supérieure ou égale à 10. Il faut signaler le cas assez particulier des ménages d'une personne qui représentent 4,5% du total des ménages, taux qui doit être considéré comme important pour une situation si singulière.

Graphique 1 : Repartition des ménages agricoles suivant la taille en personnes

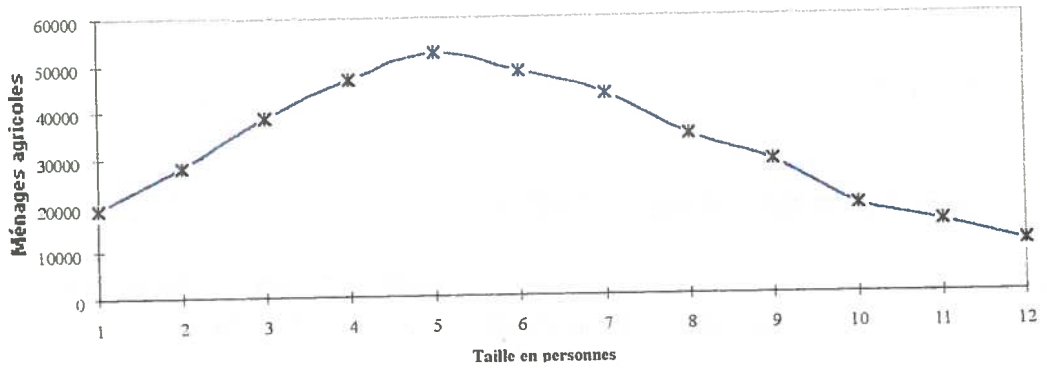

Répartition des ménages agricoles selon la taille en personnes, par région

TABLEAU1 UNITE :
Nombre

REGION	TAILLE EN PERSONNES													ENSEMBLE
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13 et +	
MARITIME	7829	11780	13889	16004	16217	14734	11845	8772	7342	5128	3144	2274	9955	128912
PLATEAUX	7561	10605	14558	16803	19071	16162	14891	10771	8477	5443	4322	3175	9712	141552
CENTRALE	925	776	2203	3998	4805	4420	4214	3198	3530	2153	1847	676	6123	38866
KARA	2317	3788	5797	6889	7858	6765	6863	5450	4513	2958	2680	2459	7809	66145
SAVANES	567	971	2047	2835	4343	5979	5630	6439	4818	3308	3250	2483	11390	54059
ENSEMBLE	19199	27919	38495	46528	52293	48059	43443	34629	28679	18992	15242	11066	44989	429534

1.1.3 - Près de 60 % des ménages agricoles ont moins de 2 ha de superficie cultivée

Les ménages sont de petites tailles : en moyenne 1,96 ha de superficie cultivée par exploitation. Environ 33% cultivent 1 ha ou moins ; 25,8% (environ 1 sur 4) cultivent entre 1 ha et 2 ha ; ceux qui cultivent plus de 5 ha représentent moins de 10% du total.

Graphique 2 : Repartition des ménages agricoles selon la superficie cultivée en ha

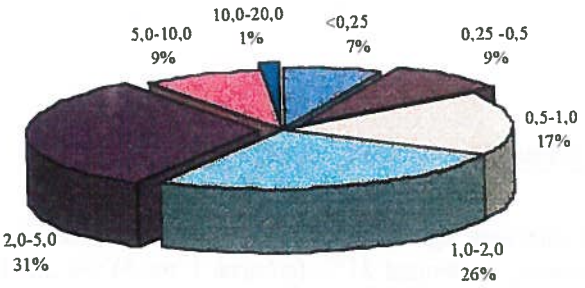

1.1.4 - Des chefs de ménages agricoles jeunes et peu encadrés

Plus de ¼ (25,9%) des chefs de ménages agricoles a moins de 35 ans ; 50,0% ont moins de 45 ans.

Graphique 3 : Repartition des chefs de ménages agricoles suivant la classe d'âge

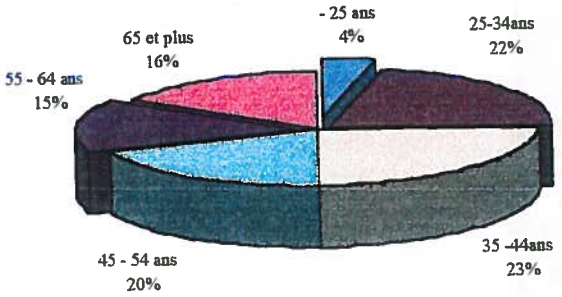

Le taux d'encadrement des chefs de ménages est de 24,7%. Il est particulièrement faible dans la région Maritime (12,1%) et dans la région de Kara (14,7%). Cet encadrement se fait principalement à travers des groupements ; on note en effet que 23,6% des chefs de ménages agricoles sont dans des groupements.

Carte 3 - Taux d'encadrement des chefs de ménages

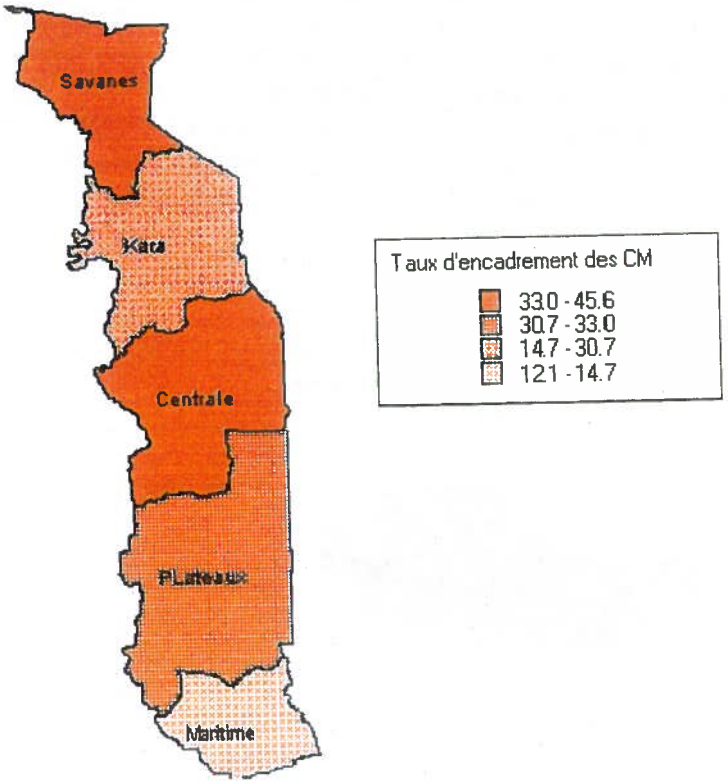

Carte 4 - Pourcentage des chefs de ménages agricoles appartenant à un groupement

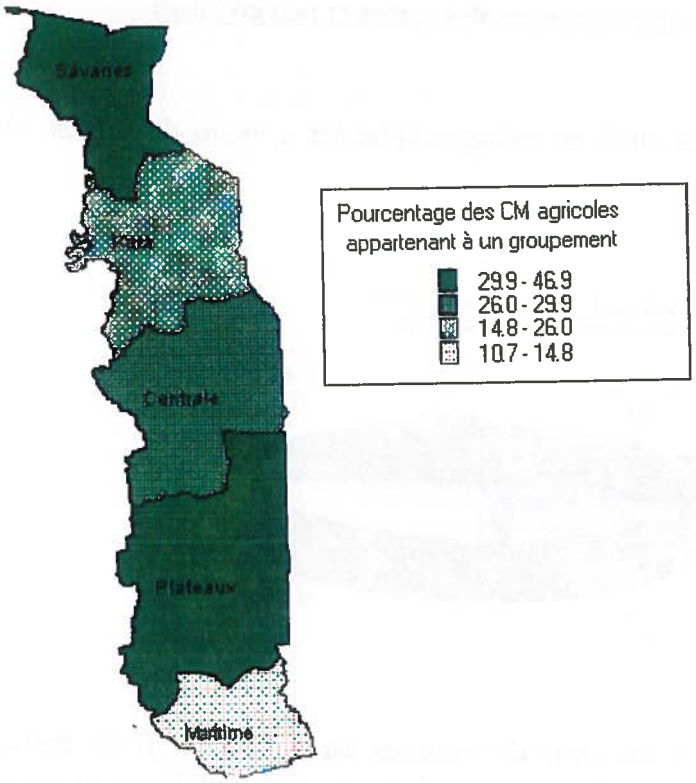

1.1.5 - Le mode de faire valoir des terres est direct pour la majorité des ménages agricoles

Le mode de faire valoir direct défini comme l'accès à la terre mise en culture par achat (non formalisé, c'est-à-dire, sans titre pour l'essentiel), par héritage et par don, est le plus répandu : 45,8% des exploitations sont dans ce cas. Si on prend en compte le mode de faire valoir mixte où une partie des terres est en mode direct, on note que seulement 14, 5% des ménages agricoles n'ont pas un accès direct à la terre. Il s'agit pour ceux-ci de locations, de gages, d'attributions coutumières, de prêts à titre gratuit notamment. Ces considérations attestent le fait que la propriété des terres reste largement consacrée par la tradition.

Graphique 4 : Repartition des ménages agricoles selon le mode de faire valoir
Ensemble pays

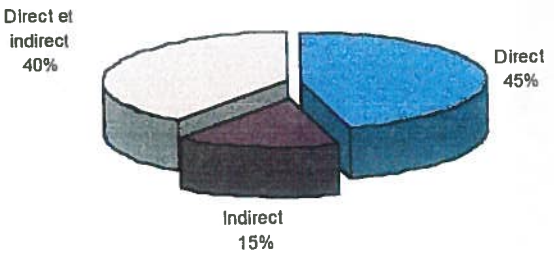

Graphique 5 : Repartition des ménages agricoles selon le mode de faire valoir
Région Maritime

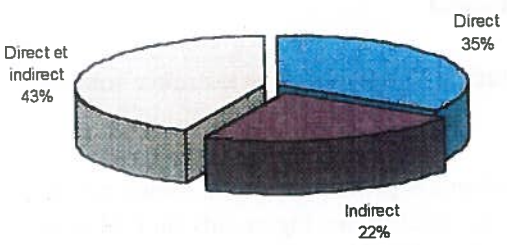

Graphique 6 : Repartition des ménages agricoles selon le mode de faire valoir
Région des Plateaux

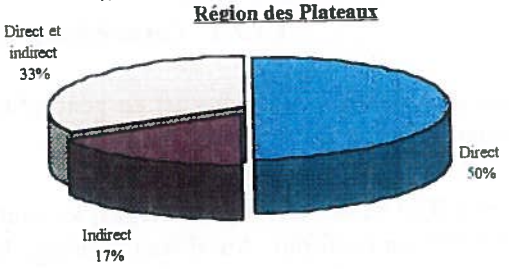

Répartition des ménages agricoles suivant le mode de faire valoir, par région

TABLEAU 2 — UNITES : Nombre et %

REGION	MODE DE FAIRE VALOIR						ENSEMBLE	
	DIRECT		INDIRECT		LES DEUX			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	44500	34.5	28774	22.3	55638	43.2	128912	100
PLATEAUX	70935	50.2	24273	17.1	46344	32.7	141552	100
CENTRALE	18034	46.4	4188	10.8	16644	42.8	38866	100
KARA	34823	52.7	4574	6.9	26748	40.4	66145	100
SAVANES	28225	52.2	498	0.9	25336	46.9	54059	100
ENSEMBLE	196517	45.8	62307	14.5	170710	39.7	429534	100

1.1.6 - Un faible niveau d'équipement des ménages agricoles

On estime, pour les 429.534 ménages agricoles à :

- 29.569 le nombre total de bœufs de trait ;
- 18.266 le nombre de charrues ;
- 8.220 le nombre de houes à traction.

Les ratios d'équipement par ménage agricole sont présentés dans le tableau suivant. On y remarque une nette différence entre la région des Savanes et les autres : 47,6 bœufs de trait pour 100 ménages dans les Savanes contre à peine 3 pour 100 ménages à Kara et davantage moins ailleurs. La singularité de la région des Savanes au plan de la pratique de l'agriculture attelée est nettement affirmée.

Effectifs des boeufs de trait, charrettes, charrues et houes tirées pour cent ménages agricoles, par région

TABLEAU 3 — UNITE : Nombre

REGION	BOEUF DE TRAIT	CHARETTE	CHARRUE	HOUE TIREE
MARITIME	0.1	0.4	0.2	0.1
PLATEAUX	0.8	0.3	0.3	0.6
CENTRALE	1.8	0.9	0.8	0.5
KARA	2.9	1.5	1.3	1.9
SAVANES	47.6	4.6	30.4	10.8
ENSEMBLE	6.9	1,1	4.3	1.9

1.1.7 - Conditions de vie des ménages agricoles

1.1.7.1 - Caractéristiques de l'habitat

L'habitat des ménages agricoles est en général constitué de bâtiments dont les murs sont en terre battue (banco) et la toiture en paille ou en tôle.

Ainsi, pour 87,3 % des chefs de ménages, les murs du bâtiment principal sont en banco contre 8,7% en dur et 3,0% en semi-dur. Au niveau régional, la presque totalité des logements du CM sont en banco dans les trois régions septentrionales: Savanes 97,7% ; Kara 96,8% et Centrale 96,5% .

Pour les deux régions méridionales, les bâtiments en banco représentent 86,6% pour la région des Plateaux et 76,3% pour Maritime. Seule la région Maritime semble donc présenter une proportion significative de bâtiments en dur (19,1 %).

Répartition des principaux bâtiments du CM suivant la nature des murs, par région

TABLEAU 4

UNITES : Nombre et %

REGION	NATURE DES MURS										ENSEMBLE	
	BANCO		PAILLE		SEMI-DUR		DUR		AUTRES			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	98308	76.3	810	0.6	4584	3.6	24602	19.1	609	0.5	128912	100
PLATEAUX	122523	86.6	144	0.1	7478	5.3	10623	7.5	784	0.6	141552	100
CENTRALE	37485	96.5	387	1.0	355	0.9	638	1.6	0	0.0	38866	100
KARA	64035	96.8	249	0.4	524	0.8	1188	1.8	150	0.2	66145	100
SAVANES	52802	97.7	842	1.6	81	0.1	287	0.5	46	0.1	54059	100
ENSEMBLE	375153	87.3	2432	0.6	13022	3.0	37337	8.7	1590	0.4	429534	100

Quant aux toitures de logements du CM, il s'agit de la paille pour 50,3% de bâtiments et de la tôle pour 47,9%. Ces deux matériaux représentent à eux-seuls 98,2%. Par région, on rencontre plus de bâtiments à toiture en tôle dans les régions des Plateaux (60,5%) et Maritime (52,8%). Quant aux autres régions, la situation des bâtiments en tôle est : Centrale 39,3% ; Kara 34,5% et Savanes 26,0%.

Répartition des principaux bâtiments du CM suivant la nature du toit, par région

TABLEAU 5

UNITES : Nombre et %

REGION	NATURE DU TOIT												ENSEMBLE	
	BANCO		PAILLE		TOLE		BETON		TUILE		AUTRES			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	957	0.7	57486	44.6	68074	52.8	121	0.1	1905	1.5	370	0.3	128912	100
PLATEAUX	522	0.4	54362	38.4	85696	60.5	68	0.1	177	0.1	727	0.5	141552	100
CENTRALE	184	0.5	23045	59.3	15272	39.3	68	0.2	123	0.3	174	0.5	38866	100
KARA	1535	2.3	41670	63.0	22823	34.5	47	0.1	0	0.0	70	0.1	66145	100
SAVANES	619	1.1	39327	72.8	14067	26.0	0	0.0	0	0.0	46	0.1	54059	100
ENSEMBLE	3818	0.9	215888	50.3	205932	47.9	303	0.1	2204	0.5	1388	0.3	429534	100

1.1.7.2 - Eléments de confort du ménage

Concernant le mode d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, les sources d'énergie pour la cuisson et le type de lieu d'aisance et équipements domestiques, la situation des ménages agricoles se présente comme suit :

* *mode d'approvisionnement en eau :*

42,5% des ménages agricoles s'approvisionnent en eau à partir des puits traditionnels et aux fleuves ou rivières ; 14,4 % à partir d'un forage ; 11,4 % à partir des puits modernes ; 10,9 % à partir des bornes fontaines et seulement 3% ont accès à l'eau courante. Au niveau régional, l'accès à l'eau courante est relativement plus fréquent dans les régions de la Kara (3,5%), des Plateaux (3,4%) et Maritime (3,3%). Quant aux autres régions, la situation est la suivante : Centrale 1,7% et Savanes 1,2%.

Répartition des ménages agricoles suivant le mode d'approvisionnement en eau, par région.

TABLEAU 6

UNITE : %

REGION	MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU											ENSEMBLE
	EAU COURANTE	BORNE FONTAINE	PUITS MODERNE	FORAGE	PUITS TRADITIONNEL	FLEUVE OU RIVIERE	SOURCE	LAC OU MARIGOT	BARRAGE	CHATEAU D'EAU	AUTRES	
MARITIME	3.3	16.6	10.8	6.2	38.4	11.5	0.0	5.4	5.3	2.4	0.1	100
PLATEAUX	3.4	7.8	6.7	15.1	5.3	36.1	2.0	16.6	5.7	1.3	0.1	100
CENTRALE	1.7	3.4	26.4	9.6	22.7	23.0	1.2	11.6	0.3	0.1	0.0	100
KARA	3.5	16.4	8.8	29.4	13.3	12.1	5.7	9.8	0.9	0.1	0.0	100
SAVANES	1.2	4.2	17.6	17.3	31.7	14.9	1.6	10.0	0.8	0.1	0.5	100
ENSEMBLE	3.0	10.9	11.4	14.4	21.4	21.1	1.9	10.9	3.7	1.2	0.1	100

* *mode d'éclairage :*

La lampe à pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages agricoles (96,9 % des ménages). L'accès à l'électricité est très rare (1% des ménages).

* *source d'énergie pour la cuisson :*

Plus de 90% des ménages agricoles utilisent le bois de chauffe pour préparer leur repas. L'utilisation des autres sources par les ménages est très rare.

* *lieu d'aisance :*

Un peu moins de ¼ (19,2%) des ménages agricoles utilise les latrines et/ou WC comme lieu d'aisance et la majorité des ménages : (78,6%) vont dans la brousse pour leur aisance. L'utilisation des latrines et /ou WC est surtout significatif dans les régions méridionales avec 25,7 % des ménages pour la région Maritime et 28,2 % pour la région des Plateaux.

Répartition des ménages agricoles suivant le type du lieu d'aisance, par région.

TABLEAU 7

UNITES : Nombre et %

REGION	TYPE DE LIEU D'AISANCE										ENSEMBLE	
	BROUSSE		LATRINE PUBLIQUE		LATRINE PRIVEE		W.C. MODERNE		AUTRES			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	89057	69.1	11521	8.9	19707	15.3	1926	1.5	6702	5.2	128912	100
PLATEAUX	99696	70.4	19672	13.9	18286	12.9	1963	1.4	1934	1.4	141552	100
CENTRALE	34699	89.4	1409	3.6	2643	6.8	57	0.1	58	0.1	38866	100
KARA	62735	94.8	1256	1.9	1571	2.4	182	0.3	402	0.6	66145	100
SAVANES	51591	95.4	1072	2.0	763	1.4	369	0.7	265	0.5	54059	100
ENSEMBLE	337777	78.6	34929	8.1	42969	10.0	4497	1.1	9362	2.2	429534	100

* *équipement domestique :*

La radio et le vélo sont les principaux équipements disponibles dans les ménages :

- 211.839 ménages agricoles possèdent 294.701 radios soit une moyenne de 1,4 par ménage en ayant.
- 205.147 ménages agricoles ont au total 280.760 vélos soit également une moyenne de 1,4 par ménage en ayant.

Par rapport à l'ensemble des ménages agricoles, ceux possédant de radio et de vélo représentent respectivement 49,3% et 47,8%.

Répartition des ménages agricoles suivant le type d'équipement en possession, par région

TABLEAU 8

UNITES : Nombre et %

REGION	EXPLOI-TATIONS TOTALES	TYPE D'EQUIPEMENT							
		RADIO	TELE-VISION	REFRIGE-RATEUR/ CONGEL.	VELO	MOTO/ MOBY-LETTE	VEHICULE	CHAR-RETTE	ANIMAUX DE DEPLA-CEMENT
MARITIME	128912	57669	5257	297	58848	9186	1003	397	0
PLATEAUX	141552	76941	4053	801	59136	10791	1790	480	274
CENTRALE	38866	24875	463	117	23351	2981	281	296	100
KARA	66145	32832	862	208	26062	2670	256	661	619
SAVANES	54059	19522	489	221	37751	2009	192	2259	2043
ENSEMBLE	429534	211839	11124	1643	205147	27637	3521	4093	3035
%		49.3	2.6	0.4	47.8	6.4	0.8	1.0	0.7

La situation des ménages ayant les autres types d'équipement par rapport au nombre total des ménages est :

		Nombre	Pourcentage
– Moto/Mobylette	:	27.637	6.4% ;
– Télévision	:	11.124	2.6% ;
– Charrette	:	4.093	1.0% ;
– Véhicule	:	3.521	0.8% ;
– Réfrigérateur / Congélateur	:	1.643	0.4%.

1.2 - POPULATION AGRICOLE

1.2.1 - Une population agricole très jeune et un rapport de masculinité anormalement bas aux âges productifs

Plus de la moitié (59,6%) de la population a moins de 20 ans ; 82,7% ont moins de 40 ans. La population masculine apparaît nettement plus jeune que la population féminine : si 64,6% des hommes ont moins de 20 ans, seulement 54,9% des femmes sont de cet âge. Pour la population âgée de 20 ans et plus, le rapport de masculinité n'est que de 76,7%.

Graphique 7: Repartition de la population agricole totale par tranches d'âge

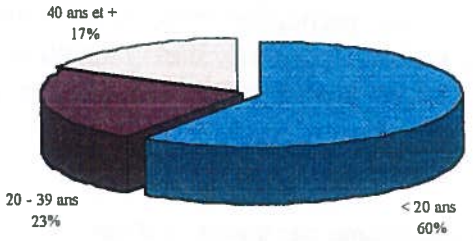

Graphique 8 : Repartition de la population agricole féminine par tranches d'âge

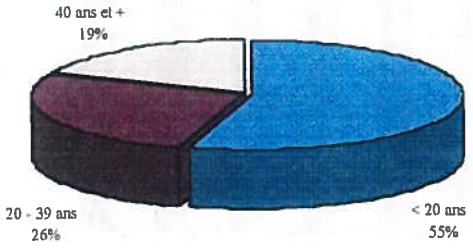

Graphique 9 : Repartition de la population agricole masculine par tranches d'âge

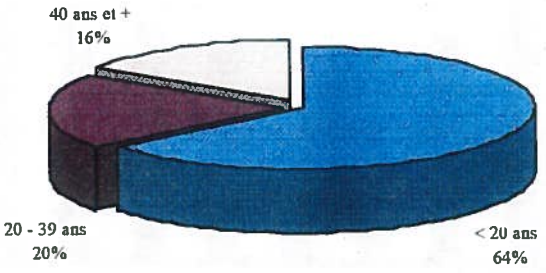

Structure de la population agricole selon les grands groupes d'âge, par région

TABLEAU 9 UNITE : %

REGION	GRANDS GROUPES D'AGE			ENSEMBLE
	INF. A 20 ANS	20-39 ANS	40 ANS ET PLUS	
MARITIME	59.7	21.3	19.0	100
PLATEAUX	59.0	24.9	16.1	100
CENTRALE	60.5	25.1	14.7	100
KARA	58.2	22.2	19.6	100
SAVANES	61.7	22.5	15.8	100
ENSEMBLE	59.6	23.1	17.3	100

1.2.2 - Un niveau d'analphabétisme élevé aux âges productifs et de façon générale faible niveau d'instruction

Sur l'ensemble de la population agricole, 61,5% ne savent ni lire ni écrire parce que n'ayant jamais été à l'école; 1,8% n'ayant jamais été à l'école savent lire et écrire. Ces taux sont calculés y compris les enfants qui ne sont pas en âge de scolarité. Le taux d'analphabétisme par classe d'âges permet de mieux apprécier le phénomène. On observe ainsi sur le graphique 10 que si le taux d'analphabétisme est au plus égal à 30% avant 20 ans, il est au moins égal à 50% à partir de 20 ans. Il atteint 80% à partir de 45 ans.

Parmi les personnes ayant fréquenté, 83,1% ont un niveau du 1er degré et 13, 6% sont du niveau 2ème degré ; c'est à dire que plus de 96% de ces personnes n'ont pas dépassé le niveau de l'éducation primaire.

Le taux d'analphabétisme est particulièrement élevé dans les régions des Savanes (80,1%), de la Kara (67,3%) et Centrale (61,5%). Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes : 72,6% pour les femmes contre 50,3% pour les hommes.

Graphique 10 : Taux d'analphabétisme par tranches d'âge

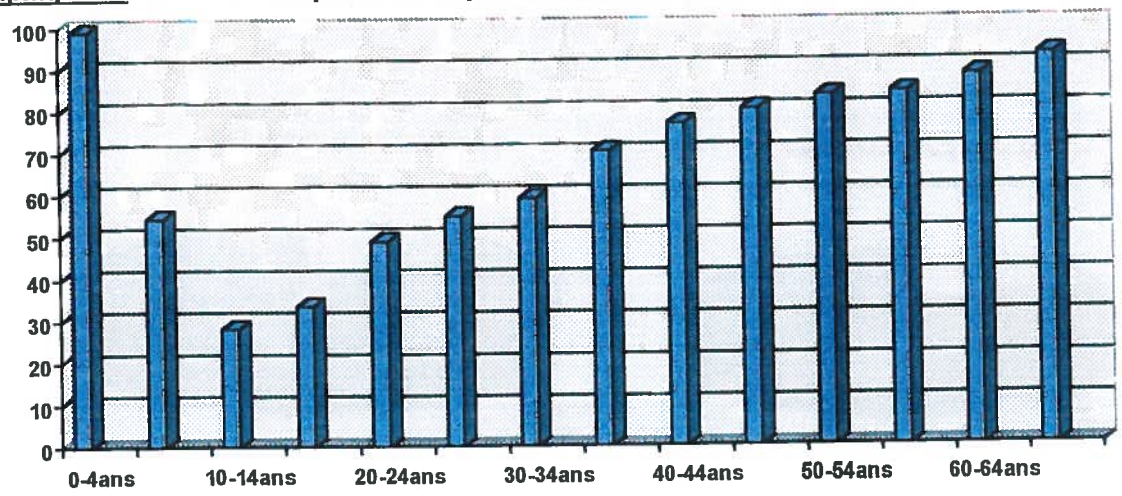

Graphique 11 : Taux d'analphabétisme, par région

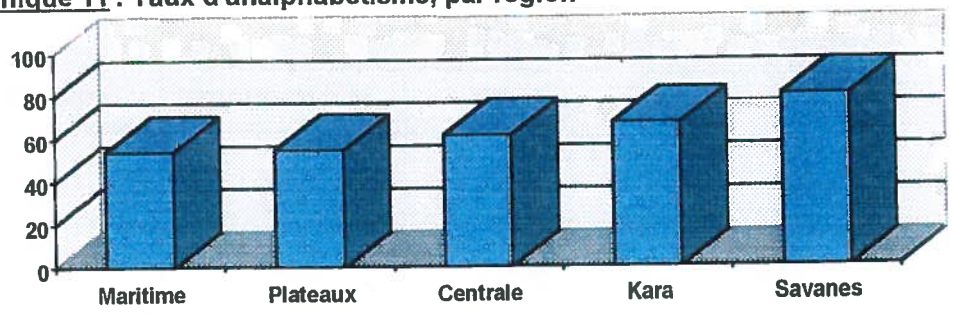

Répartition de la population agricole suivant le niveau d'instruction et le sexe

TABLEAU 10 UNITE : %

SEXE	N'A PAS FREQUENTE L'ECOLE		A FREQUENTE L'ECOLE						ENSEMBLE
	Rien	Lire et écrire	1°	2°	3°	Sup	Formation professionnelle	Autre formation professionnelle	
MASCULIN	50.3	2.5	37,4	8,0	1,0	0,1	0,1	0.6	100
FEMININ	72.6	1.2	23,7	2,1	0,1	0,0	0,0	0.2	100
ENSEMBLE	61.5	1.8	30,5	5,0	0,6	0,1	0,1	0.4	100

1.2.3 - Une majorité de femmes parmi la population active

La population active totale est estimée à 1.362.081 personnes. Ce chiffre est différent de celui déjà publié dans le rapport " aperçu de l'agriculture togolaise à travers le pré-recensement " qui est de 1.081.971. Ce dernier chiffre est obtenu par déclaration des chefs des ménages agricoles alors que le premier est le résultat d'un comptage donc plus crédible (cf. chapitre présentation – vraisemblance des données du RNA - page 17). Sur cette base, la population active moyenne par ménage agricole est estimée à 3,2 personnes (au lieu de 2,5 comme dans le rapport cité). La taille moyenne des ménages en actifs agricoles varie assez d'une région à l'autre : Maritime 2,6 ; Plateaux 2,7 ; Centrale 3,9 ; Kara 3,4 et Savanes 5,0.

La répartition par région de la population active est illustrée par le graphique suivant.

Graphique 12 : Repatition de la population active, par région

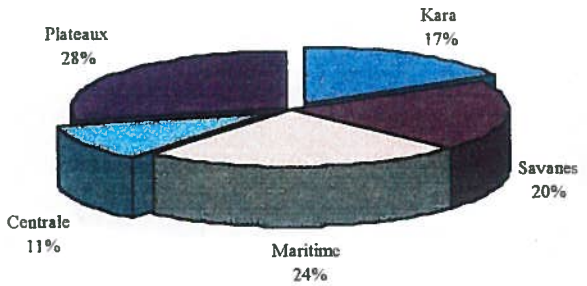

Cette population active est en majorité féminine, ce dont on s'attend étant donné le faible taux de masculinité aux âges actifs : 56,4% sont des femmes.

Répartition des actifs agricoles par sexe et par région

TABLEAU 11 UNITES : Nombre et %

SEXE	MARITIME	PLATEAUX	CENTRALE	KARA	SAVANES	ENSEMBLE
MASCULIN	130638	175165	69412	99196	118880	593290
FEMININ	198452	212182	82443	125831	149882	768790
ENSEMBLE	329090	387348	151855	225026	268762	1362081
% FEMME	60.3	54.8	54.3	55.9	55.8	56.4

1.2.4 - Des activités économiques principales peu diversifiées

Le taux d'activité de la population agricole est de 45,5%; 46,4% pour les femmes et 44,4% pour les hommes. Si l'agriculture végétale est la plus pratiquée, les activités de diversification sont essentiellement le commerce et l'artisanat qui occupent respectivement en activité principale 4,5% et 3,1% de la population. Ceci est davantage vrai pour les femmes que pour les hommes : 5,3% des femmes contre 3,7% des hommes pratiquent le commerce comme activité principale.

Graphique 13 : Repartition de la population agricole totale selon l'actitvité principale

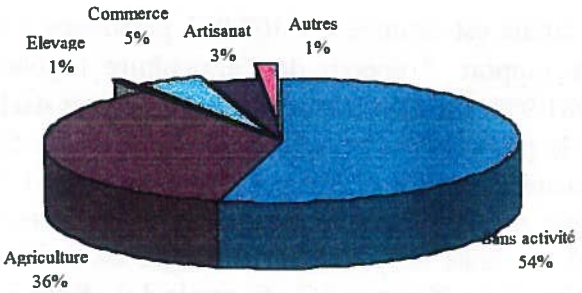

Graphique 14 : Repartition de la population agricole féminine selon l'activité principale

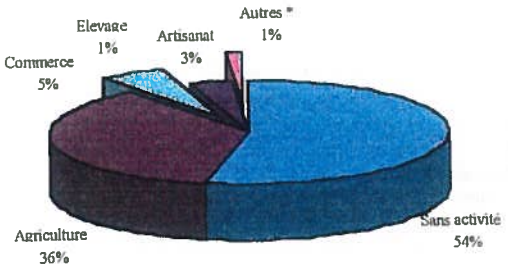

Graphique 15 : Repartition de la population agricole masculine selon l'activité principale

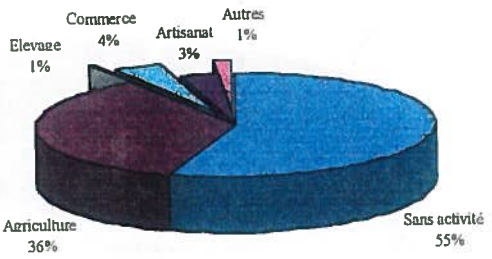

Répartition de la population agricole suivant l'activité principale, par région
Ensemble des deux sexes

TABLEAU 12 UNITE : %

REGION	ACTIVITE PRINCIPALE											EN-SEMBLE
	SANS ACTI-VITE	AGRI-CUL-TURE	ELE-VAGE	SYLVI-CUL-TURE	PECHE PISCI-CULT.	COM-MER-CE	INDUS-TRIE	ARTIS ANAT	ADMINI STRA-TION	TRANS PORT	AUTRES	
MARITIME	59.1	27.3	0.6	0.0	0.2	6.8	0.0	4.3	0.7	0.3	0.7	100
PLATEAUX	56.3	35.5	0.2	0.0	0.0	3.9	0.1	2.7	0.6	0.2	0.5	100
CENTRALE	51.3	35.8	0.4	0.0	0.0	6.5	0.0	4.7	0.4	0.1	0.7	100
KARA	53.1	37.0	1.0	0.0	0.0	3.5	0.0	3.9	0.5	0.5	0.5	100
SAVANES	46.6	48.4	1.1	0.0	0.0	1.8	0.0	0.6	0.3	0.1	1.1	100
ENSEMBLE	54.5	35.8	0.6	0.0	0.1	4.5	0.0	3.1	0.5	0.2	0.7	100

2. L'AGRICULTURE VEGETALE

2.1 - LES SUPERFICIES CULTIVEES

La superficie totale occupée par les cultures vivrières est de 842.124 hectares soit 15% de la superficie totale du pays.

Répartition des superficies cultivées, par région

TABLEAU 13 UNITES : Ha et %

REGION	SUPERFICIES	
	Hectares	%
MARITIME	169469	20.1
PLATEAUX	251134	29.8
CENTRALE	94937	11.3
KARA	142780	17.0
SAVANES	183803	21.8
TOTAL	**842124**	**100**

Carte 5 - Répartition spatiale des superficies cultivées

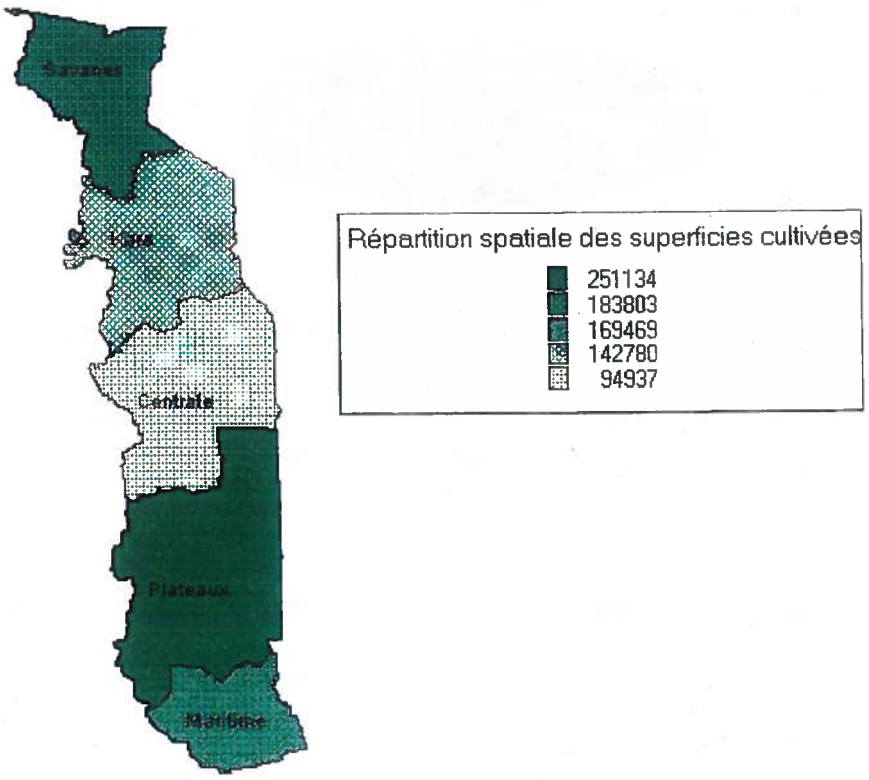

2.1.1 - Une vocation vivrière et prédominance de la culture céréalière

L'agriculture végétale paysanne au Togo est fondamentalement vivrière. Elle est céréalière pour l'essentiel ; sur les 842.124 ha cultivés, 599.646 ha (71,2%) sont cultivés en céréales, 103.625 ha (12,3%) en tubercules, le restant soit 138.853 ha (16,5%) en cultures vivrières diverses.

Graphique 16: Superficie des catégories de cultures

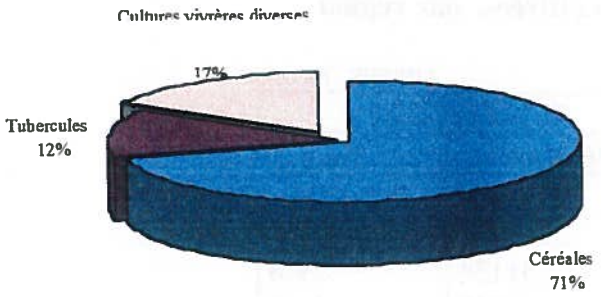

Le maïs est la culture la plus répandue car elle occupe 45,7% des superficies cultivées. Viennent ensuite le sorgho (14,7% des superficies cultivées), l'arachide (8,9%), l'igname (7,9%) et le mil (6,4%).

Graphique 17 : Repartition des superficies par culture principale

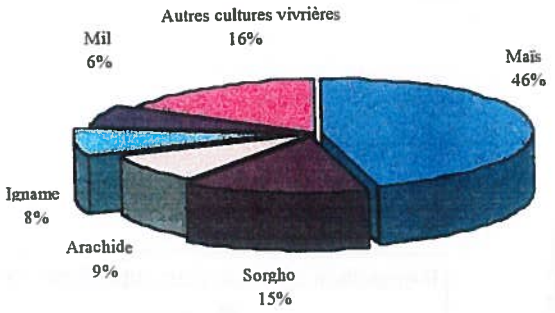

2.1.2 - Les techniques culturales restent en général traditionnelles

L'analyse des données relatives aux méthodes de culture, la nature et l'intensité d'utilisation des intrants et équipements agricoles, la dimension de l'activité de production végétale révèle ce qui suit :

2.1.2.1 - Une pratique importante des associations de culture

Les associations de culture représentent 52,5% des superficies cultivées. Le graphique 18 suivant donne la répartition des superficies cultivées entre les différents types d'associations de culture.

Graphique 18 : Repartition des superficies selon le type d'associations Ensemble cultures

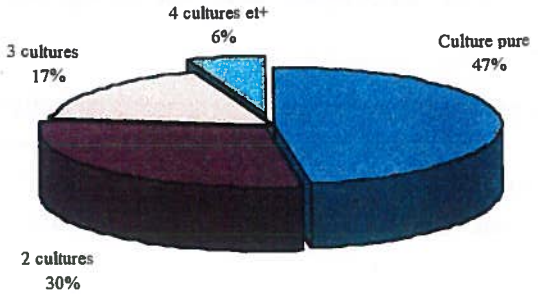

Le maïs, culture dominante, est principalement produit en association : 50,1% des superficies cultivées en maïs sont en association principale avec d'autres cultures. La pratique de l'association est supérieure à 50% pour les cultures suivantes lorsqu'elles sont cultures principales :

- Sorgho : 63,5% ;
- Arachide : 65,5% ;
- Igname : 66,8% ;
- Mil : 76,6%.

Graphique 19 : Repartition des superficies de maïs selon le type d'associations

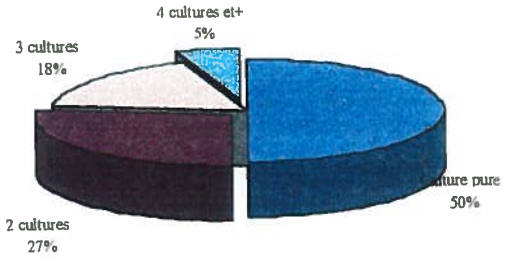

Graphique 21 : Repartition des superficies d'arachide selon le type d'associations

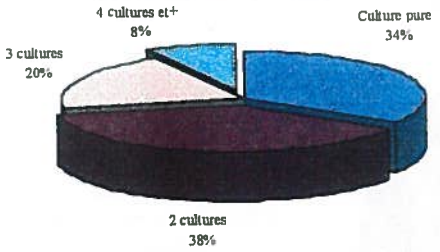

Graphique 20 : Repartition des superficies de sorgho selon le type d'associations

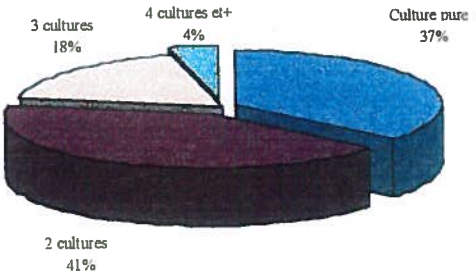

Graphique 22 : Repartition des superficies d'igname selon le type d'associations

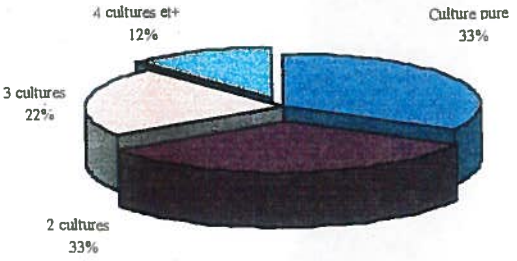

Pour les autres cultures vivrières, la proportion de superficie en culture associée est inférieure à 50%. En fait il s'agit, notamment pour le haricot , le manioc et le vouandzou. En général, les cultures secondaires sont en association avec les principales cultures citées ci-dessus.

Il faut préciser que dans la comptabilité en terme de superficie cultivée, seule la culture principale est prise en compte : par exemple, la superficie du maïs est prise en compte seulement quand celui-ci est en culture pure ou en culture associée principale ; la superficie du maïs en culture associée secondaire est comptabilisée au titre de la culture principale qui lui est associée.

L'importance de cette technique d'assolement varie considérablement d'une région à l'autre ; de façon générale, on note que le Nord du pays pratique plus la culture en association que le Sud.

Carte 6 - Proportions des superficies en cultures associées

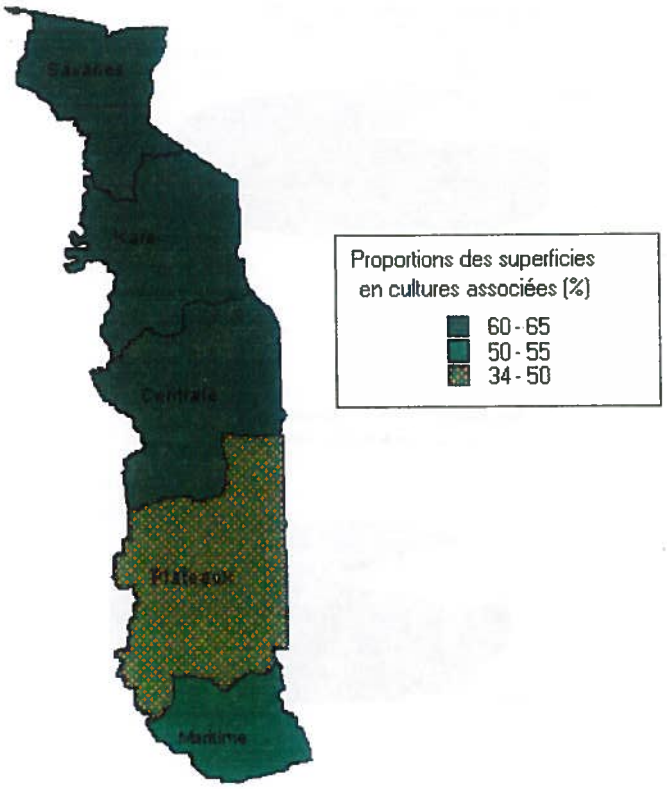

2.1.2.2 - Un degré élevé de morcellement des terres

Par suite de l'exploitation intense du terroir villageois, on assiste à un morcellement important des terres. Cette exploitation du terroir est en rapport avec le mode d'acquisition des terres.

- **Des parcelles de case en majorité**

Plus de 90% des champs des ménages agricoles se trouvent sur le terroir villageois. La proportion atteint 96,7 dans la région Centrale. On note par ailleurs que 22,9% des parcelles sont à moins de 200 mètres du logement du chef de ménage agricole, 62,6% sont à moins de 2 km et 88, 4% des parcelles sont à moins de 5 km de son logement. Cette situation est plus prononcée dans les régions des Savanes et Kara.

Graphique 23 : Proportions des parcelles selon la distance au logement Ensemble pays

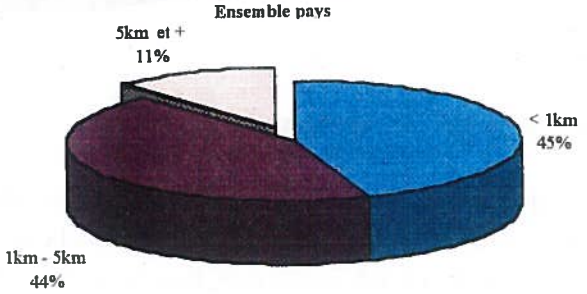

Graphique 24 : Proportions des parcelles selon la distance au logement Région Kara

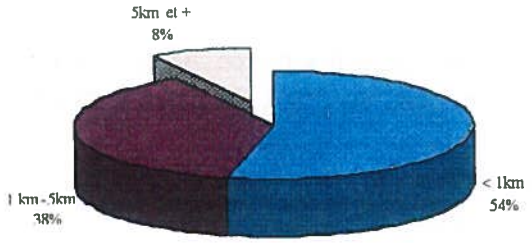

Graphique 25 : Proportions des parcelles selon la distance au logement Région des Savanes

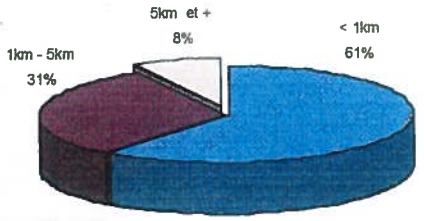

Ces parcelles sont pour la plupart situées dans la plaine: 73,4% contre 12,1% en zone de bas-fond et 14,5% en zone inclinée (parcelles en pente plus ou moins forte). Au niveau régional, les parcelles de bas-fond se rencontrent davantage dans la région des Savanes et la région Centrale avec respectivement 17,4% et 15, 2% des parcelles. Ces proportions sont gardées pour les superficies cultivées par site.

Graphique 26 : Répartition des parcelles selon le site (%)

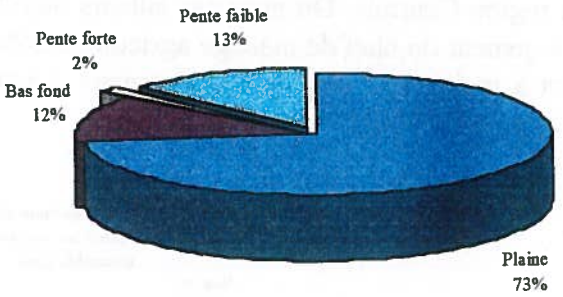

- **Des parcelles de petite taille**

Il y a en moyenne 5,46 parcelles par ménage agricole et la superficie moyenne d'une parcelle est de 0,36 ha . Le degré de morcellement est plus élevé dans les régions Centrale, Kara et Savanes où on compte en moyenne entre 8 et 10 parcelles par ménages agricoles avec une superficie moyenne des parcelles de l'ordre de 0,30 ha . Ailleurs, dans les régions Maritime et Plateaux, le nombre moyen de parcelles par ménage agricole est respectivement 3, 09 et 3,69 avec des superficies moyennes de 0,42 et 0,48 ha respectivement.

- **Le mode principal d'acquisition des terres est l'héritage**

L'héritage reste en effet le plus important mode d'acquisition des terres. Au niveau du pays, 52,4% de l'ensemble des terres cultivées sont acquises par héritage, 20,0% par achat sans titre foncier, 6,9% sont utilisées gratuitement et 6,8% sont utilisées sous forme de location avec redevance en nature. Les cas de location avec redevance en espèces représentent 5,8% contre 5,2% pour les attributions coutumières et 1,3% pour le gage.

Avec un tel schéma, il apparaît que l'accès à la terre contre rémunération (de diverses formes) n'est pas négligeable : 34,6% des superficies cultivées sont concernées par les achats(avec ou sans titre), la location (contre espèce ou nature) et le gage.

Graphique 27 : Superficies cultivées selon le mode d'acquisition des terres

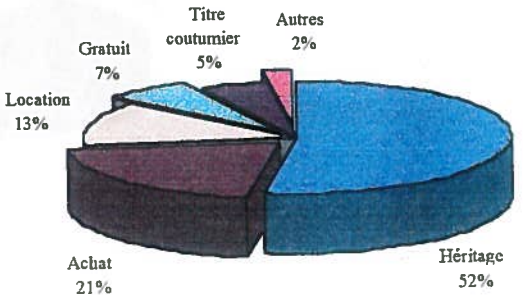

Les différences au niveau régional sont notables. On note en effet une plus grande proportion des acquisitions par héritage au Nord tandis que les achats sans titre et les locations en espèces y sont négligeables ; par contre, ces derniers modes d'acquisition prennent de l'importance au Sud.

Carte 7 - Proportions des superficies acquises par héritage

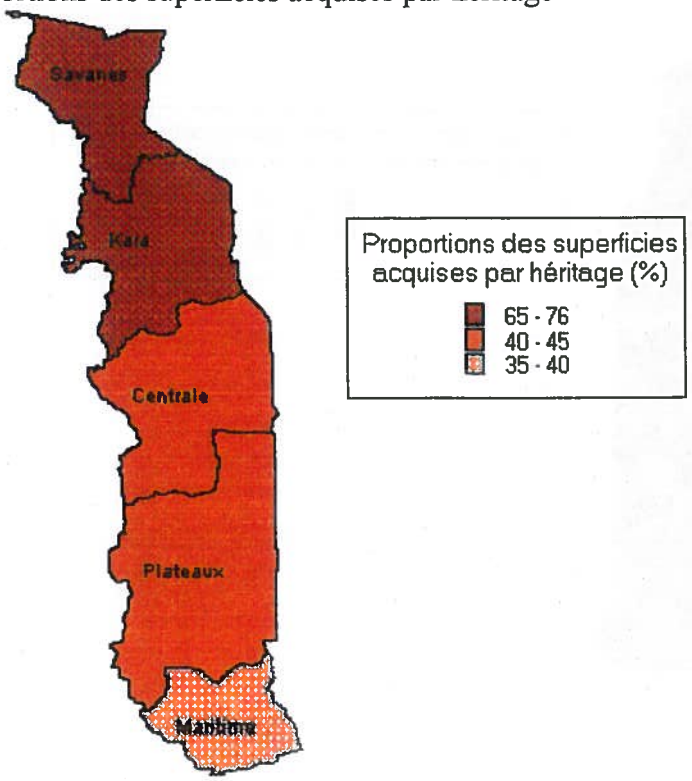

- **Une structure éclatée quant à la propriété des terres**

La moitié des terres (58,0%) mises en culture appartiennent aux chefs de ménages agricoles, 4,4% sont des propriétés d'un autre membre du ménage. Le graphique suivant donne la structure de propriété des superficies cultivées.

Graphique 28 : Pourcentage des superficies cultivées suivant la nature du propriétaire

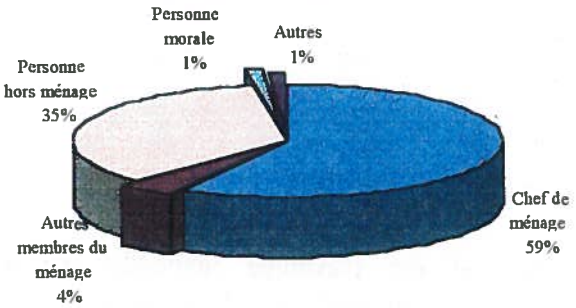

Dans les régions Maritime et Kara, les terres cultivées sont en terme de superficie pour près de 50% propriété de personnes hors du ménage (46,5% et 47,7% respectivement) ; ailleurs, le chef du ménage agricole est davantage propriétaire.

Carte 8 - Proportions des superficies cultivées appartenant à des personnes hors du ménage agricole

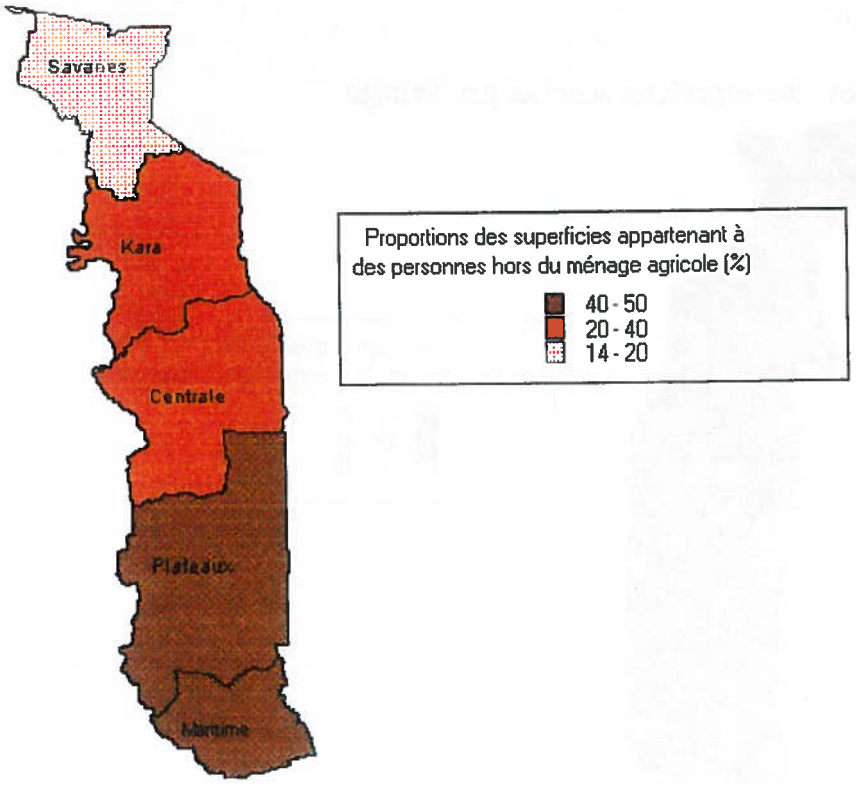

Répartition des superficies cultivées des ménages agricoles suivant la nature du propriétaire, par région

TABLEAU 14 UNITE : %

REGION	NATURE DU PROPRIETAIRE					ENSEMBLE
	CHEF EXPLOI-TATION	MEMBRE DU MENAGE	PERSONNE HORS MENAGE	PERSONNE MORALE	AUTRES	
MARITIME	48.8	3.7	46.5	0.4	0.6	100
PLATEAUX	43.9	6.1	47.7	1.3	1.0	100
CENTRALE	52.3	4.1	38.6	3.5	1.5	100
KARA	66.6	4.2	23.9	2.8	2.6	100
SAVANES	82.0	3.2	14.0	0.3	0.4	100
ENSEMBLE	58.0	4.4	35.0	1.4	1.1	100

2.1.2.3 - Prédominance du labour manuel

La majorité des terres (88,7%) est travaillée manuellement avec des outils rudimentaires (houe, daba, matchette, etc). Seulement 10,3% des superficies sont labourées à l'attelage et 1% est labourée avec de l'équipement motorisé.

La culture attelée est plus pratiquée dans la région des Savanes qu'ailleurs ; ceci grâce à l'élevage bovin qui y est plus favorable, ce qui rend plus disponible les bœufs de labour.

Graphique 29 : Proportions des superficies cultivées par type de labour
Ensemble du pays

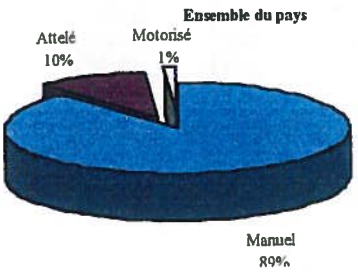

Graphique 30 : Proportions des superficies cultivées par type de labour
Région des Savanes

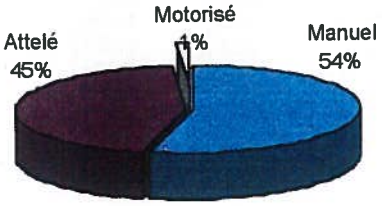

Le lien entre le labour attelé et l'essouchage des parcelles est assez étroit. En effet, si au niveau national , 55% des parcelles cultivées sont essouchées (dont 28, 7% partiellement du reste), la proportion est de 88,6% dans la région des Savanes où la culture attelée est plus répandue.

Carte 9 - Proportions des parcelles essouchées

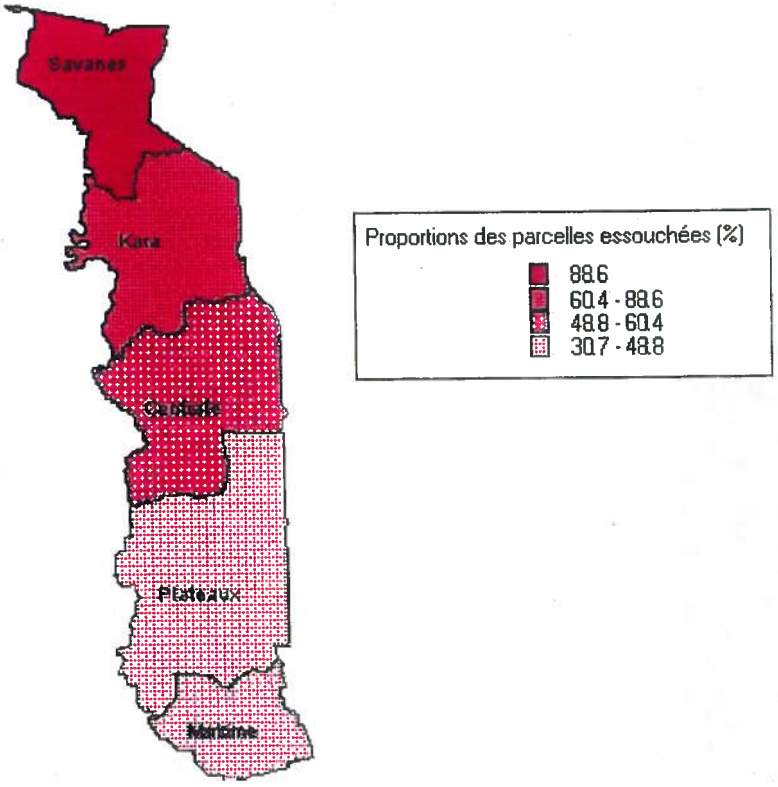

Répartition des parcelles des ménages agricoles selon la pratique de l'essouchage, par région.

TABLEAU 15 UNITES : Nombre et %

REGION	PRATIQUE DE L'ESSOUCHAGE						ENSEMBLE	
	SANS		PARTIELLEMENT		COMPLETEMENT			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	242348	60.9	89051	22.4	66344	16.7	397742	100
PLATEAUX	361734	69.3	46456	8.9	113706	21.8	521896	100
CENTRALE	170725	51.2	65029	19.5	97685	29.3	333440	100
KARA	217030	39.6	225334	41.1	105764	19.3	548129	100
SAVANES	62158	11.4	248215	45.6	234267	43.0	544641	100
ENSEMBLE	1053996	45.0	674085	28.7	617766	26.3	2345847	100

2.1.2.4 - Faible utilisation d'intrants agricoles

- **Des semences sélectionnées ont été utilisées sur moins de 3% des superficies cultivées**

On estime en effet que seulement 2,9% des superficies ensemencées le sont avec des semences sélectionnées. L'auto-fourniture satisfait à 70,5% des besoins en semences ; il s'agit alors de semences traditionnelles. Le marché local supplée en semences traditionnelles pour 24,4% des besoins. Le recours au marché est nettement plus important dans la région Maritime et dans la région des Plateaux qu'ailleurs.

Carte 10 - Proportions des semences traditionnelles d'origine " marché local "

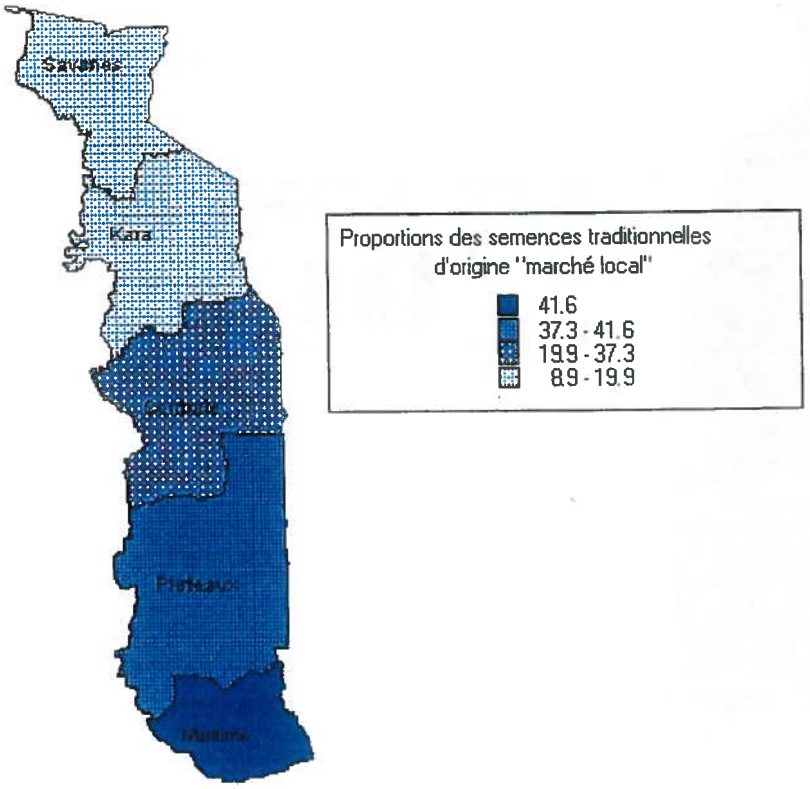

- **Les superficies qui reçoivent de l'engrais chimique ou organique sont estimées à 15,7% du total des superficies cultivées**

L'utilisation des engrais n'est pas très répandue, malgré les actions de vulgarisation à travers les structures d'encadrement, à cause probablement de son coût élevé par rapport aux disponibilités financières du paysan. Il faut noter cependant qu'en terme de superficie engraissée, l'engrais chimique est plus utilisé que l'engrais organique : 11,9% des superficies cultivées reçoivent de l'engrais chimique contre 3,8% pour l'engrais organique.

Graphique 31 : Superficies cultivées selon l'apport d'engrais

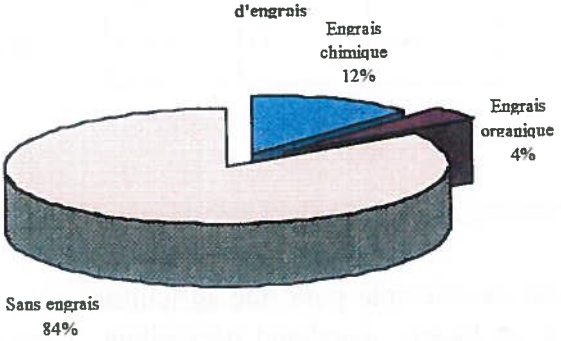

2.2 - MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

2.2.1 - Utilisation conséquente de la main-d'oeuvre salariée

On estime à 61.670 le nombre des aides familiaux. Il s'agit de personnes du ménage ne jouant aucune fonction de responsabilité dans la conduite des activités de l'unité de production agricole. Ce nombre parait faible en regard du nombre de ménages agricoles (429.534 ménages agricoles) et de l'effectif des membres du ménage occupés à temps partiels dans les champs (478.327 personnes) ; la définition de l'aide familiale serait-elle trop restrictive ?

La main-d'œuvre salariale, notamment occasionnelle est par contre assez abondante. On estime à 319.144 le nombre de travailleurs occasionnels dans l'agriculture.

Si on raisonne en terme de postes de travail, les travailleurs occasionnels en occupent les 82,0% contre seulement 15, 9% pour les aides familiaux.

Graphique 32 : Pourcentage des différentes catégories de main-d'oeuvre

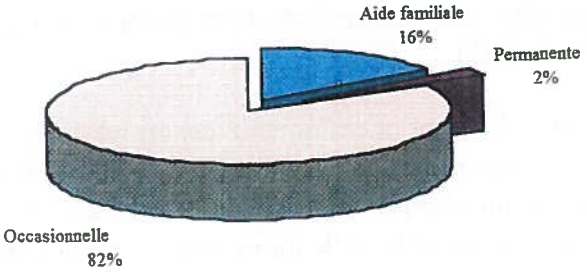

Répartition de la main-d'oeuvre agricole suivant la catégorie, par région

TABLEAU 16

UNITES : Nombre et %

REGION	AIDE FAMILIALE		PERMANENTE		OCCASIONNELLE		ENSEMBLE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	5367	5.1	1465	1.4	97933	93.5	104765	100
PLATEAUX	9498	7.7	3515	2.8	111020	89.5	124033	100
CENTRALE	9376	23.9	1404	3.6	28496	72.5	39276	100
KARA	11715	23.2	823	1.6	38048	75.2	50586	100
SAVANES	25714	36.6	933	1.3	43647	62.1	70294	100
ENSEMBLE	61670	15.9	8140	2.1	319144	82.0	388954	100

2.2.2 - <u>En moyenne, 0,74 travailleur salarié occasionnel par ménage agricole</u>

Ce niveau d'emploi est considérable pour une agriculture non marchande ; il est en effet question de recourir à un facteur marchand nécessitant donc une sortie directe ou indirecte d'argent.

Effectifs moyens d'employé par ménage agricole suivant la catégorie, par région

TABLEAU 17

UNITES : Nombre et %

REGION	NOMBRE MENAGES AGRICOLES	AIDE FAMILIALE	EMPLOYE PERMANENT	EMPLOYE OCCASIONNEL	ENSEMBLE
MARITIME	128912	0.04	0.01	0.76	0.81
PLATEAUX	141552	0.07	0.02	0.78	0.88
CENTRALE	38866	0.24	0.04	0.73	1.01
KARA	66145	0.18	0.01	0.58	0.76
SAVANES	54059	0.48	0.02	0.81	1.30
ENSEMBLE	429534	0.14	0.02	0.74	0.91

2.2.3 - <u>L'utilisation de la main-d'œuvre occasionnelle est en rapport avec le facteur humain</u>

L'utilisation de la main-d'œuvre occasionnelle est en relation étroite avec la taille du ménage en personnes et aussi avec sa taille en superficie cultivée. Ceci est nettement illustré par les graphiques suivants où on observe une nette décroissance de l'intensité d'utilisation de la main-d'œuvre occasionnelle quand la taille du ménage en personnes augmente.

Alors que les ratios d'utilisation par actif de l'aide familiale et de la main-d'œuvre permanente sont de l'ordre du millième. le ratio par actif d'utilisation de la main-d'œuvre

occasionnelle diminue de 0,82 par actif pour les ménages de 1 personne à 0,10 par actif pour les ménages de 13 personnes et plus. De même le nombre d'occasionnel par ha cultivé varie de 4,53 pour les ménages agricoles dont la superficie est inf. à 0,25 ha à 0,09 occasionnel par ha pour les ménages agricoles de 20 ha et plus.

Graphique 33 : Main d'oeuvre occasionnelle par actif agricole selon la taille en personnes du ménage agricole

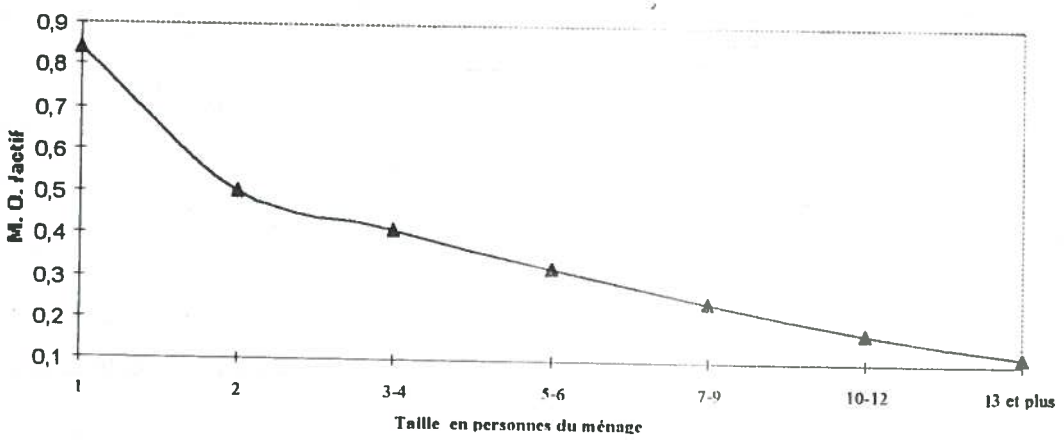

Graphique 34 : Main d'oeuvre occasionnelle par ha selon la superficie cultivée par ménage

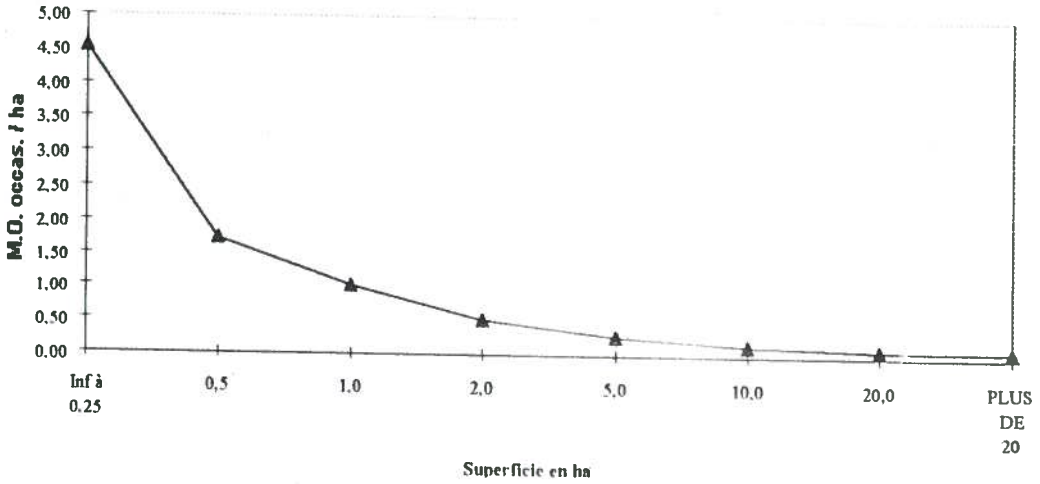

Main-d'œuvre par actif agricole suivant la catégorie et la taille en personnes du ménage agricole

TABLEAU 18 UNITE : Nombre

TAILLE EN PERSONNES	POPULATION ACTIVE	AIDE FAMILIALE	PERMA-NENTE	OCCASION-NELLE	ENSEMBLE
1	19137	0.00	0.01	0.82	0.83
2	44072	0.01	0.01	0.48	0.50
3-4	167805	0.02	0.01	0.39	0.43
5-6	253957	0.04	0.01	0.30	0.34
7-9	351792	0.05	0.01	0.22	0.28
10-12	207945	0.06	0.00	0.15	0.21
13 et PLUS	317372	0.05	0.00	0.10	0.15
ENSEMBLE	1362081	0.05	0.01	0.23	0.29

Main-d'œuvre agricole par hectare suivant la catégorie et la superficie cultivée du ménage agricole

TABLEAU 19 UNITES : Nombre et Ha

TRANCHES DE SUPERFICIE (HA)	SUPERFICIE CULTIVEE	AIDE FAMILIALE	PERMA-NENTE	OCCASION-NELLE	ENSEM-BLE
INF A 0,25	4863	0.16	0.09	4.53	4.79
0,25-0,49	17242	0.07	0.04	1.72	1.83
0,50-0,99	59516	0.08	0.03	1.00	1.12
1,00-1,99	165413	0.07	0.01	0.50	0.58
2,00-4,99	365411	0.08	0.00	0.26	0.35
5,00-9,99	179777	0.07	0.00	0.14	0.21
10,00-19,99	45800	0.05	0.00	0.09	0.84
20,00 ET PLUS	4102	0.01	0.00	0.09	0.10
ENSEMBLE	842124	0.07	0.01	0.38	0.46

2.2.4 - Un tiers environ des dépenses de l'agriculture végétale est consacré aux salaires

Les dépenses de production des ménages agricoles pour l'agriculture végétale sont estimées à 27.940.596.000 F CFA, soit en moyenne 65.050 F CFA par ménage agricole. Sur cette somme : 36,6% (10.212.623.000 F CFA) sont effectués au titre des salaires des ouvriers agricoles contre 37,5% pour les intrants agricoles.

Graphique 35 : Dépenses de production végétale des ménages agricoles

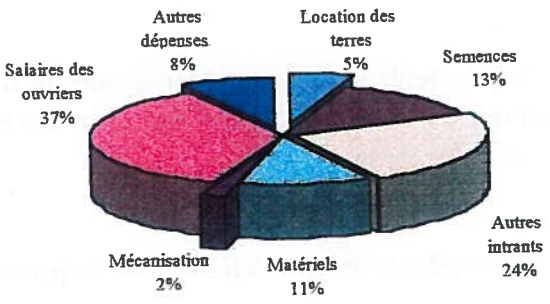

2.3 - POSSESSION ET EMPLOI DE L'EQUIPEMENT ET DU MATERIEL AGRICOLES

2.3.1 - Un ratio d'équipement fixe adéquat

Le nombre de greniers au niveau des ménages agricoles est estimé à 639.594, soit en moyenne 1,49 greniers par ménage. Il s'agit de greniers non fumigables pour 94,3%. Les silos en tôle, plastique ou béton sont évalués à 10.371 unités (0,02 par ménage agricole). La région de Kara se distingue particulièrement en terme de ratio: 3,06 greniers par ménage agricole.

Répartition des installations fixes de stockage et de conservation des produits, par région

TABLEAU 20 — UNITES : Nombre et %

REGION	UNITES	TYPE D'INSTALLATIONS DE STOCKAGE ET DE CONSERVATION						ENSEMBLE
		GRENIER			SILO			
		Fumigable	Non fumigable	Total	Silo en tôle ou en plastique	Silo en béton	Total	
MARITIME	Nombre	2967	76508	79475	1197	0	1197	80672
	%	3.7	94.8	98.5	1.5	0.0	1.5	100
PLATEAUX	Nombre	7551	186323	193874	826	3543	4369	198243
	%	3.8	94.0	97.8	0.4	1.8	2.2	100
CENTRALE	Nombre	3408	62080	65488	582	0	582	66070
	%	5.2	93.9	99.1	0.9	0.0	0.9	100
KARA	Nombre	20236	181883	202119	350	323	673	202792
	%	10.0	89.7	99.7	0.2	0.1	0.3	100
SAVANES	Nombre	1976	96662	98638	295	3255	3550	102188
	%	1.9	94.6	96.5	0.3	3.2	3.5	100
ENSEMBLE	Nombre	36138	603456	639594	3250	7121	10371	649965
	%	5.6	92.8	98.4	0.5	1.1	1.6	100
	%	5.7	94.3	100	31.3	68.7	100	//////////////////

2.3.2 - A l'exception du pulvérisateur, le matériel est à majorité propriété du ménage

On note en effet que 15,7% seulement des pulvérisateurs utilisés appartiennent au ménage en propriété ou en copropriété alors que 94,1% des charrues utilisées et 93,0% des houes tractées appartiennent au ménage agricole.

Répartition des matériels de mécanisation selon l'appartenance

TABLEAU 21

UNITES : Nombre et %

TYPE PROPRIETE	TYPE DE MATERIELS									
	PULV.	DECOR	CHARRETTE	REMOR	CHARRUE	HOUE TIREE	AUTO	VELO	MOTO	AUTRES
COPROPRIETE MENAGE	10799	0	493	328	1728	700	45	4379	171	0
PROPRIETE MENAGE	8914	1237	3808	916	15442	6940	3864	212099	20087	1151
TOTAL MENAGE	19713	1237	4301	1244	17170	7640	3909	216478	20258	1151
APPARTENANT AUX TIERS	106175	1523	479	60	1096	580	1275	4132	674	0
ENSEMBLE	125888	2760	4780	1304	18266	8220	5184	220610	20932	1151
PART MENAGE %	15.7	44.8	90.0	95.4	94.0	92.9	75.4	98.1	96.7	100

2.3.3 - Utilisation assez restrictive du matériel motorisé

Peu de ménages agricoles utilisent la traction motorisée : 13.290 sur 429.534 ménages agricoles soit 3,1%. En effet, l'utilisation de cet outil de travail agricole dépend de plusieurs facteurs dont l'existence du tracteur (coût d'acquisition élevé), la condition que les parcelles soient essouchées, la dimension des parcelles, la réceptivité de l'agriculteur vis-à-vis du tracteur et enfin le coût du labour.

Répartition des ménages agricoles selon l'utilisation de la traction motorisée, par région

TABLEAU 22

UNITES : Nombre et %

REGION	UTILISATION DE LA TRACTION MOTORISEE				ENSEMBLE	
	NON		OUI			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	125245	97.2	3668	2.9	128912	100
PLATEAUX	138411	97.8	3141	2.2	141552	100
CENTRALE	36689	94.4	2177	5.6	38866	100
KARA	64324	97.3	1821	2.8	66145	100
SAVANES	51576	95.4	2483	4.6	54059	100
ENSEMBLE	416244	96.9	13290	3.1	429534	100

2.3.3.1 - L'utilisation prédominante est le labour

Les travaux effectués par traction motorisée sont principalement le labour : 95,6% des ménages agricoles qui l'utilisent le font pour labourer. L'utilisation de la traction motorisée est assez restreinte pour le :

* le gyrobroyage (8,6%) des ménages ayant utilisé ;
* les semis (7,8%) ;
* le transport (6,1%) ;
* l'entretien (5,5%).

2.3.3.2 - L'extension de son utilisation est souhaitée mais des obstacles demeurent

Les ménages agricoles n'ayant jamais utilisé la traction motorisée sont dans leur grande majorité intéressés à le faire surtout pour le labour. On note en effet que tous veulent utiliser la traction motorisée et les proportions par nature de travaux des ménages souhaitant l'utiliser sont les suivantes :

* 85,2% pour le labour ;
* 53,4% pour les semis ;
* 50,0% pour le transport des produits ;
* 48,5% pour l'entretien des cultures ;
* 32,6% pour le gyrobroyage.

Les obstacles à cela sont : le coût, les modalités de payement des prestations de service, le matériel n'étant que rarement propriété du ménage agricole.

Le coût moyen du labour d'un hectare de terrain essouché est de 19.577 F CFA. Ce montant varie suivant la nature du propriétaire du tracteur. Il est de :

* 21.322 F CFA pour un autre agriculteur ;
* 20.414 F CFA pour un entrepreneur ;
* 19.938 F CFA pour une coopérative ;
* 20.115 F CFA pour une société de développement ;
* 22.800 F CFA pour une ONG ;
* 19.707 F CFA pour l'Etat.

Ce coût moyen varie d'une région à l'autre : il est généralement plus élevé au Sud qu'au Nord.

Graphique 36 : Cout moyen de labour d'un hectare de terrain essouché, par région

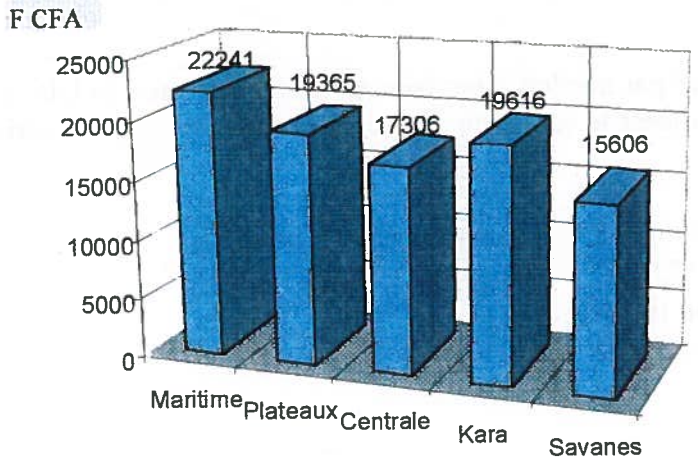

Comparativement à la main-d'œuvre, le coût du labour d'un hectare essouché est légèrement plus élevé. D'ailleurs 35,1% des chefs de ménages agricoles sont de cet avis. On précise que la main-d'œuvre pour le désherbage d'un hectare varie de 10. 000 à 16.000 F CFA soit un montant inférieur de 42 % à 97% au coût du labour mécanisé. La qualité du labour n'est évidemment pas la même : le labour mécanisé est plus profond, pour la main d'œuvre il s'agit d'un grattage superficiel.

Les conditions de payement de la prestation du service mécanisé apparaissent comme un autre niveau d'obstacle. Dans 78,5% des cas, le payement s'effectue en espèces, avant récolte.

Répartition des ménages agricoles ayant utilisé la traction motorisée suivant la nature du paiement de la dernière prestation, par région.

TABLEAU 23 UNITE : %

REGION	NATURE DU PAIEMENT DE LA DERNIERE PRESTATION								TOTAL
	NE SAIT PLUS	LIQUIDE AVANT TRAVAUX	LIQUIDE APRES TRAVAUX	LIQUIDE A LA RECOLTE	NATURE A LA RECOLTE	NATURE AVANT TRAVAUX	NATURE APRES TRAVAUX	PRESTA-TION GRATUITE	
MARITIME	13.3	41.0	36.8	3.6	0.0	0.0	1.6	3.7	100
PLATEAUX	4.6	46.6	42.0	4.4	0.0	0.0	0.0	2.5	100
CENTRALE	5.4	40.6	34.6	14.6	2.6	0.0	2.2	0.0	100
KARA	15.3	15.3	49.5	16.8	0.0	0.0	3.1	0.0	100
SAVANES	5.9	23.4	56.0	7.4	0.0	0.0	4.3	3.0	100
ENSEMBLE	8.8	35.5	43.0	8.1	0.4	0.0	2.0	2.2	100

Graphique 37 : Mode de payement des frais de traction motorisée

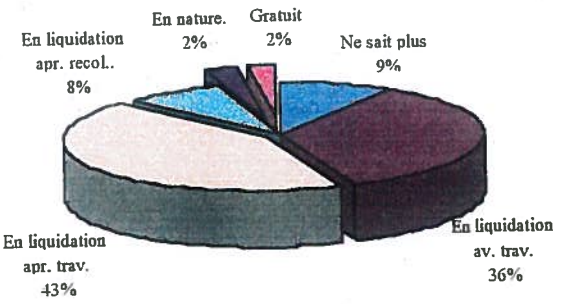

Cependant le facteur "coût" n'est pas la seule contrainte ; l'exiguïté des parcelles, la pratique de la culture sur parcelles non essouchées sont aussi des contraintes à l'extension de la culture mécanisée.

3. LA PRATIQUE DE L'ELEVAGE

3.1 - IMPORTANCE ASSEZ INEGALE DE L'ELEVAGE

Au niveau national, seulement 6,2% des ménages agricoles pratiquent l'élevage de bovin. Par contre 27,8% des ménages agricoles pratiquent l'élevage d'ovin, tandis que 51,4% pratiquent l'élevage de caprin. L'élevage de porc est pratiqué par 21,1% des ménages agricoles.

Carte 11 - Proportions des ménages agricoles pratiquant l'élevage de bovin

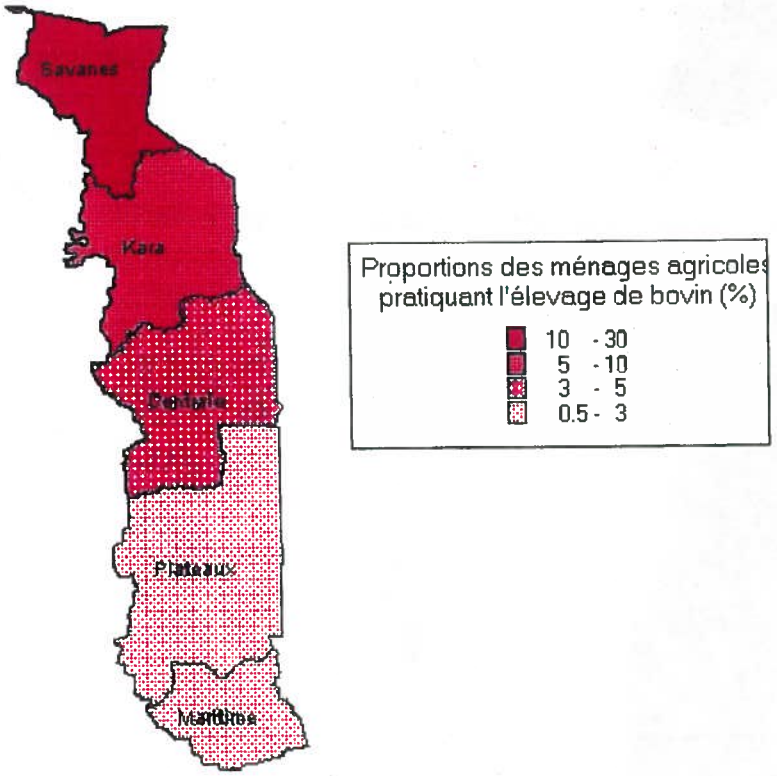

Carte 12 - Proportions des ménages agricoles pratiquant l'élevage d'ovin

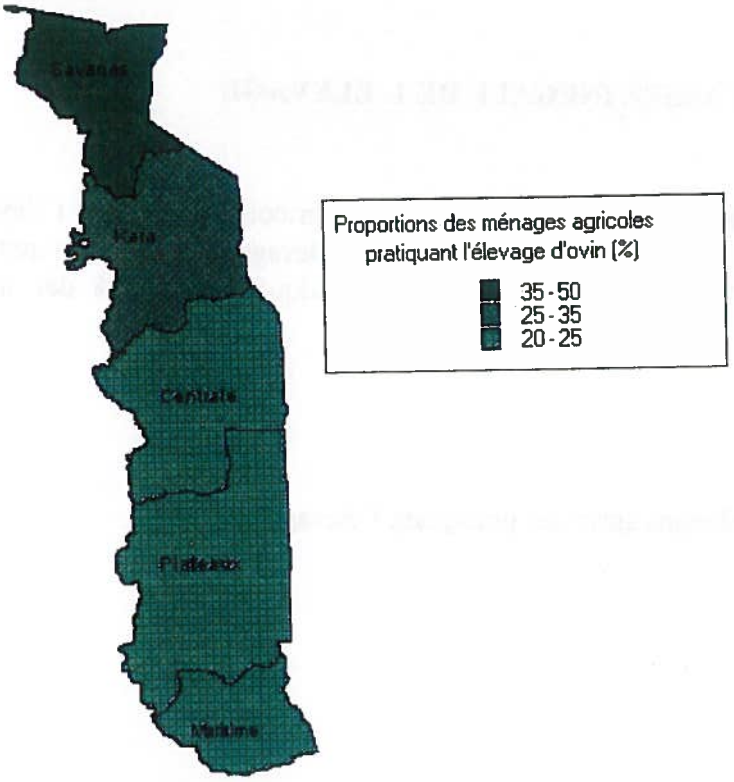

Carte 13 - Proportions des ménages agricoles pratiquant l'élevage de caprin

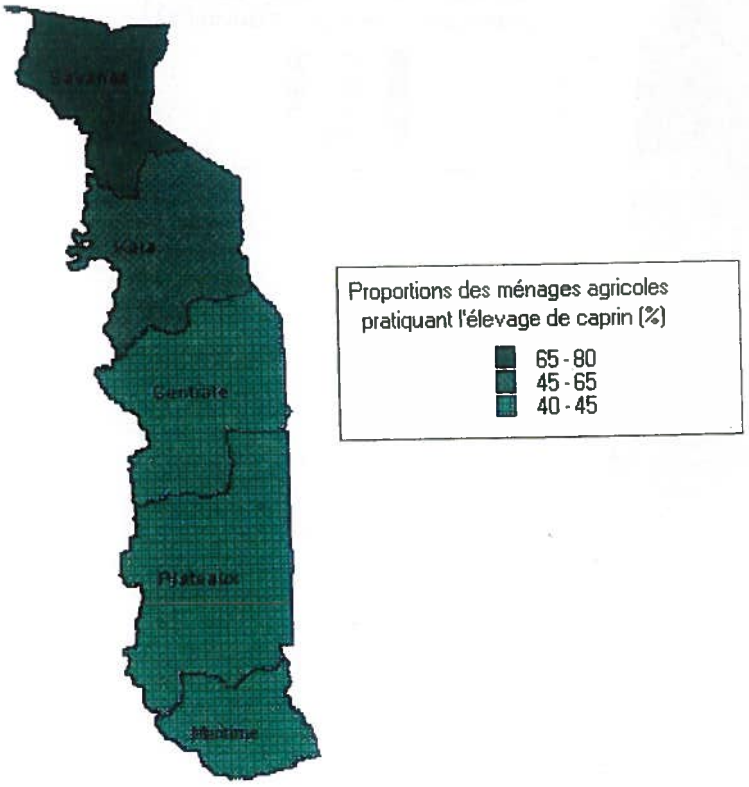

Carte 14 - Proportions des ménages agricoles pratiquant l'élevage de porcin

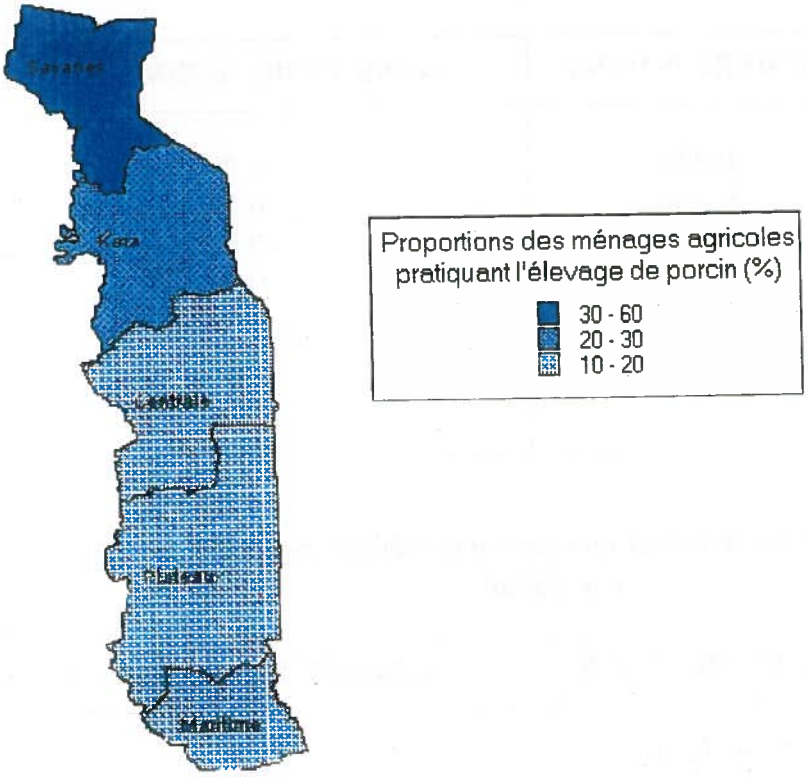

Cette importance relative s'exprime autrement à travers les effectifs du bétail par espèce. Alors que le nombre de bovins est estimé à 217.221 têtes, celui des ovins est estimé à 841.047 têtes contre 1.090.577 pour les caprins ; les truies mères sont au nombre de 287.851. Ces valeurs correspondent par ménage agricole à :

* 0,5 tête de bovin ;
* 2,0 têtes d'ovin ;
* 2,5 têtes de caprin ;
* 0,7 truie mère.

Ces ratios sont de 1,7 têtes de bovin, 5,1 têtes d'ovin, 4,4 têtes de caprin et 1,6 de truie mère pour la région des Savanes qui apparaît ainsi comme la région d 'élevage par excellence.

Effectif des bovins et moyenne par ménage agricole, par région

TABLEAU 24

UNITE : Nombre

REGION	NOMBRE BOVINS	NOMBRE BOVINS/MENAGE
MARITIME	10228	0.08
PLATEAUX	35359	0.25
CENTRALE	22193	0.57
KARA	55710	0.84
SAVANES	93733	1.73
ENSEMBLES	217221	0.50

Effectif des ovins et moyenne par ménage agricole, par région

TABLEAU 25

UNITE : Nombre

REGION	NOMBRE OVINS	NOMBRE OVINS/MENAGE
MARITIME	203852	1.6
PLATEAUX	190380	1.3
CENTRALE	51233	1.3
KARA	120773	1.8
SAVANES	274807	5.1
ENSEMBLE	841047	2.0

Effectifs des caprins et moyenne par ménage agricole, par région

TABLEAU 26

UNITE : Nombre

REGION	NOMBRE CAPRINS	NOMBRE CAPRINS/MENAGE
MARITIME	290274	2.3
PLATEAUX	305450	2.2
CENTRALE	71062	1.8
KARA	184614	2.8
SAVANES	239175	4.4
ENSEMBLE	1090577	2.5

Effectifs des truies mères et moyenne par ménage agricole, par région

TABLEAU 27

UNITE : Nombre

REGION	NOMBRE TRUIES MERES	NOMBRE TRUIES MERES/MENAGE
MARITIME	67449	0.5
PLATEAUX	75357	0.5
CENTRALE	22659	0.6
KARA	36468	0.6
SAVANES	85918	1.6
ENSEMBLE	287851	0.7

3.2 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE BOVIN

3.2.1 - Structure du troupeau bovin

Le troupeau bovin est de taille modeste (8,1 têtes par troupeau au niveau national) et varie considérablement d'une région à l'autre :

* Maritime 16,6 têtes par troupeau ;
* Plateaux 11,0 têtes ;
* Centrale 13,5 têtes ;
* Kara 9,3 têtes ;
* Savanes 6,2 têtes.

Il faut cependant noter que les troupeaux de plus de 100 têtes ne sont pas comptabilisés ici.

La structure du troupeau fait ressortir une nette prédominance des femelles (63,2% de l'effectif du troupeau) , les vaches représentant 42,6% des animaux du troupeau.

Structure des bovins par catégorie au niveau national

TABLEAU 28

MALES		FEMELLES	
Boeufs / Taureaux	18.9%	Vaches	42.6%
Bouvillons / Taurillons	8.6%	Génisses	11.0%
Veaux	9.3%	Velles	9.6%
Total	36.8%	Total	63.2%
Dont :		Dont	
Boeufs de trait	13.6%	Vaches mères	31.2%

Graghique 38 : Composition des bovins par sexe et âge

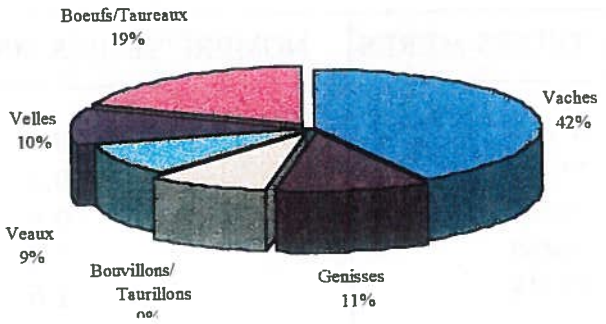

On signalera la singularité de la région des Savanes où la proportion de boeufs de trait est de 27,5% des animaux du troupeau contre environ 3% pour les autres régions ; il en résulte que la proportion de vaches est moindre qu'ailleurs : 38,9% dans la région des Savanes contre 45% environ pour les autres régions.

La proportion de vaches mères est assez importante : 31,2% de l'ensemble des troupeaux bovins, soit 49,4% de l'ensemble des femelles adultes. Cette proportion est la plus élevée dans la région de Kara avec 37,6% de l'ensemble des bovins. Ailleurs les proportions sont les suivantes :

* Savanes : 33,9% ;
* Centrale : 23,4% ;
* Maritime : 22,9% ;
* Plateaux : 21,6%.

3.2.2 - Exploitation du troupeau bovin

Les prélèvements effectués sur le troupeau sont :

- les abattages ;
- les ventes ;
- les dons et cadeaux.

Les prélèvements des bovins sont de 25.320 têtes, ce qui correspond à un taux de prélèvement sur le troupeau bovin de 11,7 %. Ce taux est équivalent à celui observé pour l'élevage bovin extensif de type sahélien. La fonction du troupeau dans les régions Maritime et Kara semble sensiblement différente de celle des autres régions. Dans ces deux régions, la fonction vente est beaucoup plus importante que les autres fonctions et contribue à rehausser le taux général d'exploitation. L'élevage bovin a ainsi une vocation plus marchande dans ces deux régions.

Graphique 39 : Structure des prélèvements des bovins
Esensemble pays

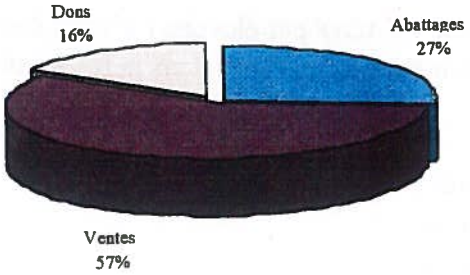

Graphique 40 : Structure des prélèvements des bovins
Région Maritime

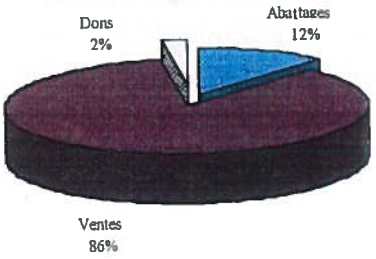

Graphique 41 : Structure des prélèvements des bovins
Région Kara

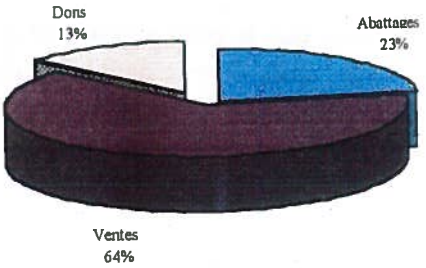

Répartition des bovins prélevés suivant le type de prélèvement, par région

TABLEAU 29 — UNITES : Nombre et %

REGION	TOTAL BOVINS	TYPE DE PRELEVEMENT						ENSEMBLE	
		ABATTAGES		VENTES		DONS ET CADEAUX			
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MARITIME	10228	322	3.1	2363	23.1	64	0.6	2749	26.9
PLATEAUX	35358	330	0.9	1472	4.2	1768	5.0	3570	10.1
CENTRALE	22194	387	1.7	1547	7.0	327	1.5	2261	10.2
KARA	55709	2203	4.0	6142	11.0	1269	2.3	9614	17.3
SAVANES	93733	3479	3.7	3138	3.3	508	0.5	7125	7.6
ENSEMBLE	217221	6720	3.1	14663	6.8	3937	1.8	25320	11.7

3.3 - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE OVIN

3.3.1 - Structure du troupeau ovin

La taille du troupeau ovin est 7,0 têtes par élevage (c'est à dire par ménage pratiquant l'élevage ovin). La taille du troupeau est de 10,7 têtes dans la région des Savanes ; ailleurs elle est de l'ordre de 6 têtes :

* Maritime 6,3 têtes ;
* Plateaux 6,2 têtes ;
* Centrale 5,6 têtes ;
* Kara 5,5 têtes.

Au niveau national, 59,4% des ovins sont des adultes (plus de 1 an).Les agneaux et les agnelles (moins de 6 mois) représentent 20,6% des animaux du troupeau. Les antenais et antenaises (6 mois à moins d'un an) sont en proportion équivalente à celle des petits de moins de 6 mois : 20,0% environ. Les brebis mères représentent 44,5% du troupeau, ce qui fait 74,9% des animaux adultes.

Il faut enfin noter que le pourcentage de petits (moins de 6 mois) va en diminuant des régions du Sud aux régions du Nord : de 23,7% dans la Maritime, il descend à 16,8 % dans les Savanes. On en connaît une explication certifiée : si au Nord on pratique un élevage naisseur, cela implique qu'il approvisionne le Sud en animaux en bas âge à des fins de reélevage.
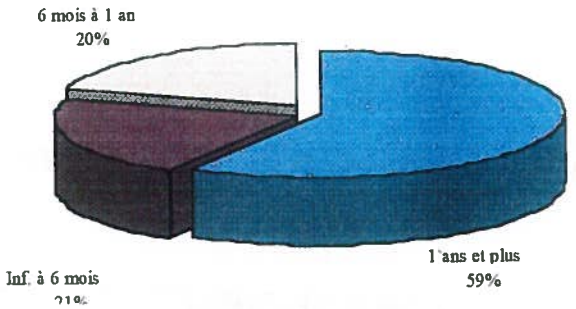
Graphique 42 : Repartition des ovins par catégorie